



VOL. III.—No. 18.

MONTREAL, JEUDI, 2 MAI, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

A TRAVERS LE TIMES.

Manchester a été, le 3 avril, le théâtre d'une grande démonstration en faveur du parti conservateur. Une énergique résolution y a été adoptée promettant appui au chef du parti, le très honorable B. Disraëli, et fidélité aux principes qui sont la garantie et le boulevard de la grandeur de l'Angleterre tant à l'intérieur que dans ses relations coloniales et étrangères. Ce sont là les termes mêmes de la résolution, que Disraëli s'est chargé d'expliquer dans un discours qui restera comme chef-d'œuvre de style, où la hauteur de vues et l'ampleur des idées le disputent à la nouveauté et à la hardiesse des aperçus. On lit rarement une aussi belle leçon d'économie sociale et d'histoire politique et constitutionnelle. C'est le meilleur résumé et la plus claire exposition de la constitution anglaise qu'on ait jamais lus. Le grand homme d'état étudie le rôle que jouent dans les institutions du pays le Souverain, les Lords et les Communes.

Disraëli ne serait nullement prêt à accepter le brocard qui a cours depuis quelques années sur les attributions d'un souverain constitutionnel : "le roi règne et ne gouverne pas." Il veut, au contraire, que l'influence personnelle du roi se fasse sentir et intervienne efficacement pour éviter ou amoindrir les chocs des grands corps de l'Etat. Quelles que soient, dit-il, les violences des partis, quelle que soit l'ardeur des luttes de faction, quelles que soient l'excitation et l'exaltation de l'esprit public, il y a toujours eu dans ce pays, pour toutes les classes et tous les partis, un point de ralliement commun, un drapeau dont les plis pouvaient protéger tout le monde, parce qu'il représente la majesté de la loi, l'administration de la justice, la garantie des droits de chacun et la source des honneurs. Je crois impossible le gouvernement parlementaire sans partis. Je considère le gouvernement parlementaire comme la plus noble forme de gouvernement, et, à coup sûr, celle qui est le mieux adaptée à l'Angleterre. Mais sans la discipline des liens politiques, animée et tempérée par l'honneur privé, je suis persuadé qu'une assemblée populaire s'abîmerait sous le pouvoir ou la corruption d'un ministre. Néanmoins, je ne me dissimule pas les inconvénients d'un gouvernement de parti. Il a un grand défaut. L'esprit de parti tend à fausser, à vicier l'intelligence, et il n'y a pas de ministre, quelque décidé qu'il soit, qui puisse, même en traitant des questions d'un grand intérêt public, se soustraire complètement aux préjugés traditionnels dont il a longtemps vécu. C'est donc un grand avantage dans notre Constitution qu'un ministre soit tenu, avant d'introduire une mesure dans le Parlement, de la soumettre à une intelligence qui plane au-dessus de la sphère des partis et qui est complètement libre des influences de ce genre.

Il combat ensuite vigoureusement la thèse de ceux qui veulent effacer l'action personnelle du souverain dans le régime de la monarchie parlementaire. Ses raisons, tirées de l'histoire et de la philosophie du bon sens, paraissent très fortes.

Sir Charles Dilke, baronet républicain et radical, a, dans de récents discours, attaqué vivement la royauté comme institution coûtant trop cher. Disraëli, dans ce discours, dont nous n'analysons que quelques parties, ré-

pond à cette objection d'une manière extrêmement habile.

Je ne comparerai pas, dit-il, notre Liste Civile avec celles des Empires de l'Europe, qui, comme on le sait, sont beaucoup plus élevées, même du triple et du quadruple. Mais je la comparerai avec le coût de la souveraineté dans une république; et je choisirai une république que vous connaissez bien, la république des Etats-Unis d'Amérique. Il n'y a pas d'analogie entre la position de notre souveraine, la reine Victoria, et celle du président des Etats-Unis. Le président des Etats-Unis n'est pas le souverain des Etats-Unis. Il y a plutôt analogie très-rapprochée entre la position du président des Etats-Unis et celle du premier ministre de l'Angleterre, et tous deux sont payés à peu près sur le même pied—le traitement d'un homme de profession de deuxième ordre. Le souverain des Etats-Unis est le peuple, et je vais maintenant vous montrer ce que coûte la souveraineté aux Etats-Unis. Il y a 37 Etats indépendants, ayant chacun sa législature souveraine. Il y a, en outre, une confédération des Etats pour conduire les affaires extérieures, et composée d'une Chambre de représentants et d'un Sénat. La Chambre des représentants compte 285 membres et le Sénat 74, faisant en tout 359 membres du Congrès. Chaque membre du Congrès reçoit mille louis sterling par année. Il faut ajouter à cela trente mille louis sterling par année pour frais de route, ce qui fait £389,000 (sterling), presque exactement le montant de notre liste civile.

Mais tout cela ne donne qu'une idée fort incomplète du coût de la souveraineté aux Etats-Unis. Tous les membres des Législatures locales des 37 Etats sont aussi payés. Il y a, je crois, 5,010 membres de ces parlements d'Etat, qui reçoivent chacun à peu près \$350 par année, à part les frais de route, que je n'estime pas. 5,010 membres à \$350 chacun, coûtent donc \$1,753,500, ou 4350,700 sterling. Et Disraëli affirme à son auditoire que, s'il en avait le temps, il pourrait encore pousser plus loin la comparaison et montrer une différence encore plus grande en faveur de l'Angleterre.

Le chef des conservateurs, qui s'adresse à un auditoire bienveillant et gagné d'avance, ne peut quitter ce sujet sans toucher à un autre item du coût comparatif de la monarchie anglaise et de la république américaine. Il s'agit des commissions royales, dont le gouvernement se sert considérablement pour la plus rapide expédition de certaines affaires importantes et spéciales. L'augmentation des affaires est telle qu'il serait probablement impossible à un ministre d'y faire honneur sans cette assistance des commissions royales. La reine d'Angleterre peut commander pour ces objets les hommes d'état les plus expérimentés et les citoyens les mieux posés dans la société. Elle peut, s'il est nécessaire, leur adjoindre des savants, des hommes les plus célèbres dans les sciences et dans les arts: et elle reçoit d'eux des services toujours gratuits. Ils ne sont que trop fiers, trop heureux d'être désignés dans la commission comme "conseillers de confiance" (*trusty counsellors*) de Sa Majesté; et si un membre de ces commissions rend quelques services transcendants, il en est magnifiquement récompensé par une distinction publique à lui conférée par la source des honneurs, *Fountain of Honour*.

Dans les Etats-Unis, le gouvernement se sert égale-

ment de ces commissions; mais comme il n'y a pas dans ce pays de Source des Honneurs; comme l'on n'y décerne ni titres ni distinctions honorifiques, tous les services obtenus de ces commissions sont payés.

Il a été bien bon prince, Disraëli, de ne pas porter son parallèle sur un autre théâtre. S'il eût fait le calcul des millions que les *ring*, les cliques, les *politiciens*, les employés publics détournent ou volent dans une seule année, il serait arrivé à un chiffre fabuleux et suffisant pour subvenir aux frais de la monarchie anglaise pendant dix ans.

Son attaque de l'administration de Gladstone a été forte et sarcastique.

Elle a ému le parti libéral et son organe le *Times*, qui essaie d'en détruire l'effet dans un article serré et mordant. Le comte Derby accompagnait Disraëli et a aussi prononcé un discours, mais fort court et dont la partie la plus remarquable est celle où il accepte Disraëli comme chef des Conservateurs en le comblant d'éloges. La chose a fait sensation et déconcerté les partisans du Cabinet Gladstone: on espérait une rupture entre les deux illustres Conservateurs. Les grandes aptitudes de Derby le faisaient désigner comme chef et l'indépendance de ses allures avait donné lieu de croire qu'il ne partageait pas toutes les vues de Disraëli. De là à supposer qu'il ambitionnerait de supplanter son ancien chef, il n'y avait qu'un pas. Le nouveau caractère qu'ont assumé leurs relations dans la grande démonstration de Manchester a désappointé leurs adversaires tout en donnant plus de force et d'unité d'action au parti Conservateur.

Nouveau chapitre des variations du *Times*. Il a, à propos de la nomination de Lord Dufferin comme gouverneur général du Canada en remplacement de Lord Lisgar, un article magnifique et tout à fait sympathique à la plus importante colonie anglaise, après les Indes. Ce Lord Dufferin est un homme bien remarquable et tout à fait accompli. Cela prouve le cas que l'Angleterre fait de nous; elle nous aime et elle nous chérit, puisqu'elle nous envoie comme gouverneur un de ses grands hommes. Le *Times* nous trouverait bien ingrats, si nous ne remercions pas à genoux une mère-patrie qui fait pour nous de pareils sacrifices—nous envoyer un de ses hommes d'état en disponibilité que nous paierons grassement.

Notre futur gouverneur général aura, toujours d'après le *Times* une importante mission à remplir: il lui faudra désabuser ceux qui croient, comme M. Howe, que l'Angleterre veut oublier ses obligations et devoirs de mère-patrie et qu'elle a, dans le Traité de Washington, sacrifié les intérêts coloniaux aux intérêts impériaux. Le *Times* n'entend pas même qu'on soupçonne l'Angleterre de tiédeur et il donne à entendre qu'elle est bien décidée à nous garder éternellement. Là-dessus, tout notre malaise devrait cesser. Il n'a pas même l'air de penser que ce sont surtout ses déclarations quelquefois hostiles qui ont été en partie la cause de nos appréhensions. C'est un revirement complet, sans doute inspiré ou imposé par la force de l'opinion anglaise qui réagit considérablement contre les tendances quelque peu *séparatistes* du gouver-

nement de Gladstone. C'est autant de gagné pour les partisans du lien colonial; mais ils ne doivent pas trop se réjouir. Le vent de demain peut amener un nouveau courant dans les voiles du *Times*.

*•

L'Angleterre recule, recule toujours devant les Américains. Dans cette fameuse question des *Alabama Claims*, depuis les fières réponses de Lord John Russell jusqu'aux humiliantes concessions du Traité de Washington, l'histoire de la diplomatie anglaise n'a été qu'arrogance momentanée toujours suivie de compromis presque dégradants. On se rappelle les énergiques protestations du *Times*, lorsque les Américains ont produit devant les arbitres de Genève leurs réclamations de dommages indirects. Suivant lui, la fière Albion ne devait plus faire un pas; ne devait pas même répondre à cette réclamation; elle n'avait plus qu'à se retirer et à briser le Traité. Elle a cependant répondu. Il le fallait bien; si elle ne l'eût fait le ou avant le 15 avril, tout était rompu! Mais le *Times* s'en console; cela laisse deux mois à l'Angleterre pour hésiter, tâter le terrain et compromettre ou transiger.

Les parties contractantes ne sont tenues de soumettre aux arbitres que le ou avant le 15 juin prochain les points sur lesquels porteront l'enquête et l'argument. Le *Times* annonce avec soulagement ce nouveau délai de deux mois. L'Angleterre a bien le temps de découvrir de nouveaux moyens de capituler durant deux mois!

*•

Le Conseil des Indes a voté une annuité de mille louis sterling à la veuve de Lord Mayo, assassiné dans les tristes circonstances que l'on sait, et un don de vingt mille louis à ses enfants. Le *Times* trouve cela chiche et pitoyable; il voudrait voir le gouvernement anglais porter la pension de la veuve à £2,000 ou £3,000; et la donation des enfants à £50,000 au lieu de £20,000. C'est bien beau et ce désir l'honneur; les raisons qu'il invoque nous paraissent bonnes et les précédents qu'il cite sont concluants. Il veut que la reconnaissance anglaise pour les grands employés qui périssent au service de l'Etat se fasse jour d'une manière éclatante et digne d'un puissant empire.

Nous avons hâte de voir ce qu'il va dire de la reconnaissance de ce puissant Empire sous forme d'endossement d'une douzaine de millions de piastres pour une colonie dont il a sacrifié les plus chers intérêts pour acheter la paix de frère Jonathan.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

Les journaux anglais mentionnent un cas extraordinaire d'aberration intellectuelle.

Un M. Bird qui demeure à Newton-Stewart, avait une collection splendide d'oiseaux, quelques-uns étaient même d'une excessive rareté. Il parlait de ses oiseaux avec un enthousiasme tel, que quelques personnes l'accusaient d'adorer ces volatiles. L'effet de cette accusation fut tel sur l'esprit du pauvre Bird, qu'il ordonna à l'un de ses domestiques de jeter tous ses oiseaux à l'eau; ce qui fut fait.

Les mauvaises langues de l'endroit, (il y en a là aussi) prétendent que ça n'aurait pas été une grande perte pour la société si M. Bird eût suivi le chemin de ses *homonymes*.

*•

LE PROFESSEUR MORSE.—Voici ce que rapporte le correspondant d'un journal de Washington:

«J'ai bien connu le professeur Morse. Il m'a donné pendant longtemps des leçons de peinture et de dessin. Ce n'était pas un grand artiste; cependant, il s'en tirait assez bien pour se mettre à couvert du ridicule.

«Lorsque j'arrivai à New-York pour suivre les leçons du savant professeur, je vis de suite qu'il n'était pas fort encouragé; en effet, il n'avait que deux élèves.

«C'est l'un des professeurs les plus consciencieux que j'aie jamais connus; il prenait bien plus d'intérêt à nos études que nous n'en prenions nous mêmes. Malheureusement, Morse était très pauvre, voici un exemple qui le prouve amplement: Un jour, comme je tardais à lui remettre les \$50.00 que je devais payer par trimestre, il me dit:

—Bien! mon cher ami, quel est l'état de votre bourse?

—Je regrette, mon cher professeur, d'avoir à vous dire que je suis *hard up*, j'ai été trompé; mais je vous assure que j'aurai de l'argent la semaine prochaine.

—La semaine prochaine, répéta-t-il tristement, je serai mort.

—«Mort!» m'écriai-je.

—«Oui, répéta-t-il, mort de faim.

«Je fus on ne peut plus étonné et affligé. Tout-à-coup, il me vint une pensée.

—«J'ai dix piastres, lui dis-je, les voulez-vous?

—«Dix piastres, c'est tout ce qu'il me faut, cela m'empêchera de mourir de faim.

«Je courus chez moi, vendis quelques effets et une heure

après, Morse avait ses \$10.00. Il était temps; car il me dit ensuite qu'il n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures.

«Lorsque je fus sur le point de le quitter, l'illustre professeur me dit: mon ami, ne soyez jamais peintre; un chien vit mieux qu'un artiste.

«Quelques années après, je rencontrai Morse dans une des rues de New-York.

—Eh! bien, mon cher maître, lui dis-je en lui pressant la main, comment vos toiles se portent-elles?

—Mon ami, me répondit-il; j'ai trouvé autre chose; venez chez moi.

«Je le suivis. En arrivant à sa chambre, je vis plusieurs milles de fil de fer, une batterie, enfin tout l'appareil du télégraphe électrique et qu'il m'expliqua. Il n'y avait pas loin d'un pied de poussière sur ses toiles. Peu de temps après, le télégraphe de Morse était en opération, et l'illustre professeur marchait d'un pas rapide à l'immortalité, et comme tout le monde le sait, ses richesses devinrent bientôt immenses.»

*•

La semaine dernière, la police de New-York a opéré, dans l'hôtel Métropolitain, une arrestation au sujet de laquelle les détails qui suivent viennent de transpirer. Le personnage arrêté est connu sous les noms de George Gordon, *alias* George-Henry Gordon, *alias* Gordon Gordon, *alias* lord George Gordon. Son arrestation a été opérée en vertu d'un warrant délivré par le juge Brady, sur un affidavit de M. Jay Gould, déclarant que celui-ci, le 1er mars dernier, avait remis à Gordon 600 actions de chemin de fer de l'Erie, représentant une valeur de \$36,000, avec mission de les vendre et d'acheter avec le prix 80 acres de terre dans le comté de Westcester. Or, toujours d'après le warrant, non seulement Gordon n'a pas exécuté l'arrangement convenu, mais il a refusé de restituer les actions qui lui étaient confiées et se les a appropriées.

Peu de temps après son arrestation, Gordon ayant fourni lui-même caution pour \$37,000, a été relaxé et autorisé à rester dans l'hôtel Métropolitain, sous la garde d'un «député-shérif.» Des réclamations postérieures élevées contre ce personnage portent, dit-on, les sommes dont il aurait à rendre compte, à près d'un demi-million de dollars.

S'il faut en croire un bruit très répandu mais à l'origine duquel il est impossible de remonter, le prétendu Gordon ne serait autre que le comte d'Aberdeen, parti d'Angleterre il y a plusieurs années et que l'on disait mort dans un naufrage. On assure qu'il a une fortune de plusieurs millions de dollars et qu'il est sur le point de retourner en Angleterre pour réclamer son titre de comte d'Aberdeen et ses biens actuellement entre les mains de la justice. Serions-nous à la veille de voir se dérouler un second procès Tichborne?

*•

MacMahon a 70,000 francs par année—sans compter la gloire.

*•

Les caractères ne changent jamais. Les opinions s'altèrent, se modifient; mais les caractères ne font que se développer—(Disraëli.)

*•

Le plaisir de l'amour, c'est d'aimer. La passion que nous ressentons nous rend plus heureux que celle que nous inspirons. (Larocheffoucauld.)

*•

«Les éléphants vivent deux cents ans, dit-on.»

Si vous ne le croyez pas, achetez en un et voyez par vous-même!

*•

ÉPITAPHE D'UN BÉBÉ À BURLINGTON.

Sous cette pierre git notre bébé;

Il ne crie ni ne se plaint plus,

Il a vécu un mois et vingt jours,

Et nous a coûté quarante piastres.

Ce que c'est que le sentiment!!

*•

Joseph Guitare, un des vieux vétérans de Napoléon 1er, et l'un des premiers colons de la Baie des Chaleurs, est mort hier à Belledune, à l'âge de 107 ans.

*•

Une femme de Louisville, que son mari bat tous les jours, était, il y a quelque temps, amenée en cour pour témoigner contre son dit mari, et grand fut l'étonnement de ceux qui étaient présents quand ils entendirent cette femme jurer que son mari était la perle des maris et qu'il l'avait toujours bien traitée.

Ah! si toutes les femmes étaient comme celle-là!!!

*•

NAPOLÉON III ET LES ANGLAIS.—*Quelqu'un* a partagé les honneurs de la journée avec la reine et le prince de Galles, c'est l'empereur Napoléon. Invité à venir voir la procession du haut du balcon royal, il est arrivé de Chiselhurst à la gare de Charing Cross vers onze heures du matin, avec l'impératrice Eugénie et le prince impérial. Quoique sa voiture fut fermée, il a été bientôt reconnu, et des acclamations ont éclaté de toutes parts. A Trafalgar square, en face de ce piédestal qui servait, il y a quelques semaines, de tribune aux républicains de Londres et de Paris, l'ovation a commencé pour aller en grandissant, le long de Pall Mall jusqu'aux portes de «Bucking-

ham palace.» La voiture s'avancait au trot, dans le vaste espace vide réservé pour la procession, entre deux baies de troupes qui présentaient les armes.

J'ai tressailli en entendant retentir le cri de: Vive l'empereur! poussé au grand jour par des milliers de poitrines. Je crus que le passé était un rêve, et, en reconnaissant ce visage pâle et calme au milieu d'une émeute d'enthousiasme, pendant un instant il m'a semblé voir passer, comme autrefois, le chef de 38 millions d'hommes venant rendre visite en souverain à la reine d'un pays ami.

*•

LES BIJOUX DE LA REINE.—Un vol des plus audacieux a été commis à Saint-Petersbourg sur les bagages de la reine de Wurtemberg, lorsqu'elle arriva dernièrement dans la capitale sur les bords de la Néva.

Les bagages de Sa Majesté furent chargés à la gare sur des traîneaux pour être conduits au Palais d'Hiver. Chaque traîneau était accompagné d'un conducteur, d'un domestique allemand et d'un employé du Palais d'Hiver.

Lorsque le dernier traîneau renfermant les objets précieux, les bijoux, etc., fut chargé, on partit sans attendre l'employé impérial russe.

Le domestique allemand fut étonné d'être si longtemps en route, car on avait marché plus de vingt minutes sans approcher seulement du palais. Et puis par quel chemin! Des rues noires et étroites. Tout à coup, sur un signe du conducteur, trois traîneaux s'approchèrent et six individus se jetèrent sur le domestique allemand.

Heureusement un agent de police intervint et mit en fuite les voleurs; le conducteur seul put être arrêté. Il avoua qu'il s'était entendu avec l'employé du palais et les six individus en question pour tuer l'Allemand et pour s'emparer des bijoux de la reine.

Il paraît que les domestiques sont des personnes de confiance à la cour de Russie!

*•

Un correspondant de Madrid au *Times* de Londres dit que si Amédée abdique, ce ne sera pas la monarchie mais une république qui lui succèdera.

*•

Il y en a qui se plaignent que les femmes n'ont pas assez de droits. Eh! bien, à New-Albany, Ind., les femmes ont plus de prérogatives que les hommes. Ainsi une femme peut fouetter son mari pour \$7.50, tandis qu'un homme ne peut battre sa femme sans être condamné, à \$23.50. Hélas! pauvres hommes que nous sommes.

*•

Il y a quelque temps, Globensky passait pour être le rédacteur des *Guttes*, journal insipide s'il en fut jamais.

Un ami le rencontre:

—Tu fais bien le fier depuis que tu rédiges les *Guttes*!

—Ce n'est pas la fierté; j'ai honte!!

Du même.—Savez-vous pourquoi les huissiers qui font tant de retours, n'en font jamais sur eux-mêmes?

Réponse.—Parce que çà serait des retours de *nulla bona*!

ALFRED CHAMPAGNE.

A TRAVERS MES LIVRES.

Que le ciel confonde les Anglais et leur langue! dit Henri Heine, dans *les nuits florentines*. Ils se fourrent dans la bouche une douzaine de monosyllabes, les mâchent, les cassent et vous les crachent à la figure, et ils appellent cela parler....

Le ciel préserve tout être chrétien de leurs sauces, composées d'un tiers de farine et deux tiers de beurre, ou, pour varier, d'un tiers de beurre et deux tiers de farine! Que Dieu garde chacun de leurs naifs légumes qu'ils servent cuits à l'eau et comme la nature les a façonnés! Plus abominables encore que la cuisine des Anglais, sont leurs toasts et leurs harangues obligées, quand, la nappe enlevée et les dames retirées, on apporte à leur lieu et place un nombre égal de bouteilles de porto qu'ils croient ce qu'il y a de plus propre à suppléer le beau sexe.

*•

Lecteur loyal de l'*Opinion Publique*, que la citation ci-dessus a sans doute bouleversé de fond en comble, calme-toi; Henri Heine était un poète, un grand poète, que Veuillot proclame le poète parisien par excellence, dans ses *Odeurs de Paris*. Or les poètes inclinent souvent vers la pente de l'exagération. Je lui pardonne de grand cœur son antipathie pour les Anglais, quand je songe qu'il détestait bien davantage encore, les Allemands, ses compatriotes.

Chamfort disait: «Je ne sache pas de chose à quoi j'eusse été moins propre qu'à être un Allemand.»

Henri Heine, né Allemand, pensait à ce sujet exactement comme Chamfort. Mais il paraît qu'il n'aimait pas non plus les Anglais, et c'est ce qui te fâche, loyal lecteur,

Pourtant, ce n'est pas un très grand crime de se moquer un brin de nos compatriotes de la main gauche; et nous avons toutes les raisons du monde d'être indulgents pour ceux qui exercent ainsi leur verve à leurs dépens, car nous savons qu'ils ont de nous une assez piètre idée, et qu'ils ne se gênent guère, quand l'occasion s'en présente, de jeter des pierres dans notre jardin.—Je parle, comme de raison, des Anglais d'outre-mer, et non de nos compatriotes de ce continent.

*•

Mais comme la description de Henri Heine peint bien la façon de parler de quelques Anglais. Prenez certains députés, prenez Tom Ferguson, par exemple; eh! bien, il est parfaitement exact qu'il mâche ses mots, qu'il les casse et qu'il les crache. L'élocution, qui est comme le produit chimique de cette opération, est ce qu'il y a de plus drôle au monde. Aussi cet agréable député est-il précieux en Chambre. Ses discours assez fréquents, ont le don d'épanouir la rate à ses collègues....

Tom Ferguson est donc un député hygiénique; s'il n'existait pas, il nous manquerait bien. Il n'est pas clairvoyant, comme certain médecin qui fait courir en ce moment toute la capitale, mais il a d'autres qualités. Il chasse le spleen, cette petite bête anglaise, qui s'installe de temps en temps au logis, où elle apporte le deuil, la tristesse et le sombre ennui.

Ne vous étonnez point, lecteur, qui vous pâmez d'aise devant un rosif saignant, de la profonde antipathie du poète des *nuits florentines* pour la cuisine anglaise. Vrai parisien du boulevard, habitué à la bonne cuisine française des premiers restaurants, il devait en effet n'avoir que peu de goût pour la cuisine anglaise, si différente à certains égards.

Est-ce la vraie cuisine anglaise qui règne ici, chez nos compatriotes d'origine britannique? Voyez le menu de tous dîners politiques; la moitié des mets portent des noms français. Est-ce à dire qu'ils sont préparés à la française, selon les traditions du Rocher du Cancale, des Provençaux, de Peters, etc.? Je n'en crois rien.

Dans tous les cas, détestable ou non, notre cuisine, probablement mi-partie anglaise, mi-partie indigène, suffit amplement à nos besoins de bon potage.

Il y a en ce moment plus de dîners politiques que de discours en Chambre. L'orateur Cockburn, qui va, dit-on, passer du fauteuil de la présidence à celui de juge, a commencé sa série samedi dernier. Les ministres ne tirent point de l'arrière, comme bien vous pensez.

Quant aux toasts et aux harangues d'après-dîner, ou d'après-boire, comme vous voudrez, il n'y a pas à dire, c'est la scie la plus complète qu'il soit possible de monter à quelqu'un.

M. de Bismark disait du comte de Moltke: quel homme savant! il sait se taire en sept langues.

Hélas! nos hommes politiques n'en savent que deux tout au plus, et c'est le diable si vous obtenez d'eux qu'ils ne prononcent que deux ou trois *speeches* lorsqu'ils ont mangé et bu en société.

Les toasts, aussi bien que les adresses aux personnes distinguées qui ont le malheur de nous tomber sous la main, sont un des mauvais côtés de nos bagars politiques.

Il va sans dire que ce lourd mouage nous vient des anglais. Eh bien! c'est un triste cadeau qu'il nous ont fait là....

Les Anglais, semble-t-il, ont toujours eu un faible pour les repas somptueux. L'histoire rapporte que Richard, comte de Cornouailles, frère d'Henry III, fit un festin, le jour de ses noces, où il y avait trente mille plats de viande, et que le roi Richard II, durant les fêtes de Noël, qui duraient quinze jours, dépensait tous les jours dans son palais 26 bœufs et 300 moutons, sans compter la volaille et les autres provisions.

Fortescue remarque qu'anciennement, les sergents-à-lois dépensaient à leur banquet 1600 œufs, ce qui en ce temps-là valait deux mille livres sterling d'aujourd'hui.

De tels repas sembleraient de nos jours de la dernière extravagance. Ils sont incompatibles avec notre civilisation raffinée, délicate et efféminée.

En ce temps-là, les Anglais avaient de ces banquets monstres, au couronnement des rois, à l'installation des chevaliers de la Jarretière, à la consécration des évêques, aux réceptions d'ambassadeurs, au triomphe de Mylord Maire de Londres, à la réception des sergents ou docteurs-à-lois, et des professeurs des cours de justice.

L'auteur que je cite, et qui écrivait en 1698, dit pourtant que les Anglais de son époque ne sont pas si gourmands qu'ils l'étaient autrefois. Autrefois, dit-il, ils faisaient trois ou quatre repas par jour, — comme font ici nos cultivateurs, et en général, tous nos gens de la campagne.

Or, depuis les guerres civiles sous Charles I, ils ne font qu'un repas; il est vrai qu'il est bon, ajoute-t-il, et qu'ils tiennent table assez longtemps.

Mais, il n'y a pas que l'influence des guerres civiles qui ait contribué à opérer ce merveilleux changement dans la diète de MM. les Anglais. Mon auteur ne manque pas de nous faire connaître que le tabac qu'ils fument en quantité, le café, le chocolat y sont aussi pour une bonne part.

De plus, dit-il, ils ont éprouvé que de ne point souper ou de manger peu le soir, aide extrêmement à conserver sa santé.

Eh bien! je vous avouerais en toute franchise, qu'il y a pour moi dans le passage ci-haut souligné un vif sujet d'étonnement.

Les Anglais qui ne souper point, afin de conserver leur santé!... Mais de nos jours, qui donc passe la soirée à grignoter des Sandwiches et à boire du thé, ou autre chose, si ce n'est MM. les Anglais de Londres, et leurs dignes moitiés!...

Ah! cher vieil auteur, on voit bien que vous écriviez, il y a deux siècles; vous ne vous y reconnaissez plus aujourd'hui....

Voyez un peu la différence des appréciations. Nous avons entendu Henri Heine, épris de la cuisine parisienne, parler avec un souverain mépris de la cuisine anglaise. Voici un français, M. le Dr. Chamberlain, lequel écrivait sous Guillaume III, qui place la cuisine anglaise bien au-dessus de la cuisine française.

La manière dont les Anglais accommodent leurs viandes, dit-il, contribue beaucoup à la santé, car ils les font bouillir et rôtir et les mangent sans sauce ou ragout, et il est certain qu'elles en sont plus saines. Les ragouts français ne sont proprement que des viandes sophistiquées, inventées plutôt pour plaire au palais que pour satisfaire à l'appétit, *irritamenta gulæ*; ce que vous goûtez n'est pas réellement ce que vous mangez, tant on en a ôté le véritable goût, pour en substituer un autre; on satisfait au goût et l'on trompe et gâte l'appétit et la santé. Il n'y a point de pays au monde où l'on travaille mieux en pâtisserie qu'en Angleterre, et particulièrement ils font leurs pâtés de venaison excellents.

Eh bien! il y a du vrai, et du vrai encore applicable de nos jours, dans ce que dit le Dr. Chamberlain. La critique qu'il fait de la cuisine française, où c'est la sauce qui donne le goût au mets, est bien fondée. Et pourtant, Henri Heine n'a pas tort non plus dans sa critique de la cuisine anglaise....

Enfin, cher lecteur, forme-toi l'opinion que tu voudras, je m'en lave les mains.

UN SOLITAIRE.

A Chicago, les afficheurs placardent leurs petites affiches jusque sur les semelles de bottes des gens qui se font raser chez les barbiers. Quelle manie d'annoncer!

LES COLONS DU SAGUENAY, LEUR POSITION.

Dans le printemps de 1870 un incendie désastreux qui promena ses ravages dans toutes les directions, détruisit les trois quarts du Saguenay, et réduisit les habitants dans la plus grande des misères! Leurs maisons furent détruites avec tout ce qu'elles contenaient, grains, ustensiles et effets de toutes sortes; les terres ensemencées furent également dévastées, de sorte qu'il ne leur restait plus d'espoir qu'en la Divine Providence. Ceci se passait le 19 mai. A une époque aussi avancée de la saison, il est facile de concevoir quel effet cet accident produisit sur ces pauvres gens. Au cri de détresse qui se fit entendre alors, des secours furent reçus à temps, pour ranimer le courage ébranlé des centaines de familles que le sort venait de plonger dans le malheur. Il se forma des comités de secours, et il fut pris des mesures pour leur venir en aide; mais, pendant qu'on organisait toutes ces choses, le plus beau temps des semailles se passait, et il fut impossible pour lors d'ensemencer toutes les terres. Quoique la récolte ait été bonne, comparativement aux années précédentes, et eu égard à l'étendue des terrains ensemencés, cependant ces pauvres gens, qui avaient été si cruellement éprouvés eurent à souffrir encore beaucoup le reste de l'année. Leurs récoltes ne suffirent pas pour rencontrer leurs affaires; car tous avaient contracté des dettes; les uns pour se rebâtir, et les autres pour se procurer les grains nécessaires et pour soutenir leurs familles.

Dans cet état, on nourrissait cependant les plus belles espérances sur l'avenir, et l'année 1871 devait faire renaitre le bonheur et apporter le remède à tous ces maux; mais ce reflet de joie rayonnait encore sur leurs fronts lorsqu'un second malheur, et beaucoup plus considérable que le premier, les atteignit de nouveau; ce fut la gelée qui dans une nuit fit périr une grande partie de la récolte; et ce qui en restait fut presque totalement détruit dans les champs par suite des pluies incessantes qui durèrent pendant tout le temps de la moisson.

Cette fois c'est une véritable calamité, car tout ce peuple épuisé par les épreuves de l'année précédente se trouve sans ressources.

Dans plusieurs localités on a fait appel à la générosité du gouvernement, mais il est assez difficile d'espérer les secours nécessaires par ce moyen, car les besoins sont nombreux.

On m'informe aussi que certaines municipalités, qui ont organisé des moyens d'emprunt ont obtenu quelque argent; mais les sommes obtenues sont loin d'être suffisantes.

Que reste-t-il donc à faire maintenant?

Le Saguenay, comme l'on sait, est un pays encore au berceau, il y a à peine trente ans que le premier colon implanta sa tente sur ses rives, et qu'il mit la cognée au premier arbre; effectivement il ne doit pas manquer que d'y avoir des travaux à faire en tous sens, chemins de colonisation, ponts publics, etc., etc. Et comme ces travaux se font sous le contrôle du gouvernement, pourquoi ne se hâterait-il pas de les faire exécuter? Parmi ces travaux il y en a qui pourraient être commencés même à présent: ce serait, en outre, un excellent moyen pour le gouvernement de venir en aide à nos pauvres infortunés, et cela ferait un bien incalculable. De cette manière l'argent du gouvernement serait employé utilement; et l'argent gagné ainsi serait beaucoup mieux utilisé et produirait un plus grand bien.

Dans le moment que j'écris, j'apprends que déjà plusieurs familles des Sept Isles du Lac St. Jean, (Rivière à l'Ours) n'ont plus rien à manger; et beaucoup d'autres sont à la veille de se trouver dans la même position. Or, que vont faire ces familles si on ne leur procure pas quelques moyens de gagner de l'argent? Prendre le chemin de l'exil, ou mourir de faim!... il n'y a pas d'autre alternative.

Ainsi, comme on le voit, le temps presse, et si l'on tient à retenir les Canadiens au pays, il est grand temps de leur faire des libéralités: c'est peut-être la dernière fois que ces courageux pionniers nous demandent du secours, du moins il faut l'espérer, encore un effort donc.....

D'ailleurs il est si consolant de faire du bien quand il est donné de le pouvoir! Que d'amertumes, que de douleurs changées en consolations!

Je disais tout à l'heure qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à faire dans le Saguenay. Au nombre de ces améliorations, je citerai l'élargissement et le creusement de la décharge du grand lac St. Jean, à ses sources, pour faire baisser le niveau du lac. Ces travaux, qui paraissent d'abord une entreprise inutile et sans but, seraient de la plus grande importance et du plus grand intérêt; — pour cela, il s'agirait seulement de briser une digue de rochers, sorte de chaussée naturelle, d'une hauteur variant de dix à vingt pieds, qui traverse la décharge à cet endroit, et que l'action de l'eau n'a jamais pu détruire. Ces travaux pourraient se faire assez facilement et le coût des dépenses ne serait pas énorme.

S'il était fait une brèche suffisamment profonde à cet endroit, on verrait tout autour du lac d'immenses prairies, et des champs considérables de bonne terre végétale que les eaux ont engraisées en les couvrant périodiquement par le limon qu'elles y ont laissé, livrés à la culture. Qu'on se représente un grand lac, d'au moins cent vingt milles de circuit, dont les eaux, en se retirant, laisseraient tout autour un demi mille de rivage qui ne serait plus inondé, à part toutes ses baies profondes qui se couvrent d'ordinaire à la crue des eaux, on aura une idée de cette vaste étendue de terre qu'on en retirerait et de l'importance de la chose. Tous les hommes experts qui ont visité ces lieux sont tombés d'accord sur ce point; et tous ont été d'opinion que cette amélioration est nécessaire et qu'elle devrait être exécutée de suite. En moins de cinq ans les produits qu'on en retirerait compenseraient le coût des dépenses occasionnées par ces travaux. Il n'y a aucun doute que si le gouvernement fait explorer cette localité, qu'il s'en occupera sérieusement, et que ces travaux ne tarderont pas à se faire.

Comme il a paru certains articles dans les journaux, tendant à déprécier le Saguenay, je crois qu'il n'est pas hors de propos de dire un mot ici à ce sujet, afin de faire connaître à ceux qui ont l'intention d'aller s'y établir, qu'on a beaucoup exagéré les choses et que l'on a fait ces assertions gratuitement.

Il est bien vrai que c'est une année de disette pour tout le Saguenay; mais si l'on remonte aux causes, on comprendra facilement que ce n'est pas dû au climat ni au sol: l'incendie de 1870, qui en est la principale cause, n'a aucun rapport en cela. La gelée et les pluies qui ont détruit la récolte l'automne dernier, n'ont-elles pas eu un effet semblable dans tout le pays? Ne voit-on pas de vieux comtés renommés pour la douceur de leur climat, à peu près dans la même position que le Saguenay? Le comté de Chicoutimi diffère des autres comtés qui ont moins souffert sous ce rapport seulement, en ce que les semences n'ont pu être commencées à temps le printemps der-

nier par suite des pluies qui ont duré pendant tout le mois de mai. Cela explique pourquoi la récolte a été plus endommagée par la gelée dans ce comté que dans certains autres.

Rien n'explique pourquoi le climat ne serait pas aussi bon dans cette section du pays qu'ailleurs, surtout dans le voisinage du lac St. Jean, qui se trouve à peu près sous la même parallèle de latitude avec Québec et Montréal.

Il est vrai que le voisinage immédiat des grandes forêts et des savanes peut exercer une certaine influence sur le climat et arriver à ce résultat, mais cet effet aurait été connu plus tôt. Et quant à la valeur des terres, je n'hésite pas à dire qu'on ne saurait rencontrer nulle part ailleurs un sol meilleur et plus fertile; et la preuve, c'est que le cultivateur récolte en moyenne quinze pour un dans les terres en labour: les terres bien améliorées donnent même jusqu'à vingt pour un. Dans les terres neuves, en brûlé, on a récolté jusqu'à quarante pour un. Qu'on juge par là de la fécondité du sol, et qu'on me dise après cela si l'on peut rencontrer de meilleures terres ailleurs.

UN COLON.

NOUVELLES.

Une dépêche de Toronto dit qu'il est rumeur en cette ville que le Prince et la Princesse de Galles visiteront le Canada, au retour de leur voyage d'Italie.

Il paraît que le Saint-Père doit prochainement remplir les vacances qui existent dans le Sacré-Collège, et que l'Archevêque Manning recevra alors le chapeau de Cardinal.

Le gouvernement fédéral a donné ordre à M. Alexandre McNab, ingénieur civil, de faire l'examen nécessaire pour le creusement du port de Pictou, afin de commencer le plus tôt possible les améliorations.

CHIFFRES ENCOURAGEANTS.—D'après le rapport que vient de publier le ministre de l'Intérieur, on voit que le revenu de ce département s'est élevé à \$5,128,004, ou \$717,188 de plus que l'année dernière.

Les dépenses, pour le même département, n'ont été que de \$241,521, laissant un surplus net de \$4,900,000.

L'excédent du revenu de la Puissance sur les dépenses pour l'année dernière, a été de \$3,712,479, et l'augmentation dans le montant des recettes, sur celles de la dernière année fiscale, de \$3,823,275.

LÉGENDES DES FORGES ST. MAURICE.

Les charretiers prirent cette vision pour un avertissement, et depuis ce temps ils se dépêchèrent plus le samedi et ne furent jamais obligés de dépêcher le dimanche.

Mais ce que tout le monde des Forges et des environs a entendu, ce que j'ai moi-même entendu mille fois de mes oreilles, c'est cette voix mystérieuse qu'on a appelé le beuglard! Cette voix se faisait entendre tous les soirs et souvent même pendant le jour; elle semblait venir de quelque un qui planait dans l'air. Tantôt elle paraissait s'approcher, tantôt elle s'éloignait ostensiblement, et criait sans cesse comme un homme en peine: ha-ou! ha-ou! Il n'est pas un *sacrier* que le beuglard n'ait fait pâlir cinq cents fois dans sa cabane.

Mon frère aîné était employé à bûcher à une certaine distance des Forges. Un samedi il s'en revint pour recevoir la paye et monter de la nourriture; puis, dès le lendemain matin, dimanche, il partait avec deux compagnons pour retourner au chantier. Quant vint l'heure de la messe, les trois jeunes gens ne pensèrent pas à s'arrêter ni à prier; ils continuèrent leur route. Bientôt, cependant, ils commencèrent à entendre le beuglard; mais comme il paraissait loin, bien loin, et que tous trois l'avaient entendu bien des fois, ils y firent peu d'attention. Au bout d'un moment, ils s'aperçurent que le beuglard approchait rapidement, tout en criant comme à l'ordinaire: ha-ou! ha-ou! Ils continuèrent à marcher sans rien dire. Mais le beuglard approchait toujours, et il vint un moment où il ne paraissait plus qu'à un demi arpent; ses cris de ha-ou! ha-ou! retentissaient alors d'une manière effrayante au milieu des grands arbres qui les environnaient. Pâles, les cheveux hérissés, les jeunes gens s'arrêtèrent et se regardèrent instinctivement. Mon frère, qui était le plus vieux, dit à ses compagnons: " nous sommes fatigués, pour des catholiques c'est mal de marcher pendant la messe comme nous faisons, sans même penser à prier. Arrêtons-nous et disons le chapelet. La Ste. Vierge nous protégera." Ils déposèrent leurs fardeaux sur la neige, se mirent à genoux dessus, et commencèrent le chapelet. Le beuglard aussitôt se mit à reculer, sa voix diminuant à mesure, jusqu'à ce qu'elle s'éteignit dans la profondeur du bois.

Quand le beuglard nous faisait peur, nous avions tous recours aux mêmes moyens que mon frère aîné; nous faisons un bon signe de croix, et nous disions quelques prières. Il y en avait alors qui priaient pour l'âme de Mlle Poulin, parce qu'ils croyaient que c'était elle qui venait demander des prières.

D'autres croyaient que le beuglard n'était autre que le démon, qui venait ainsi les injustices faites à Mlle Poulin, en reconnaissance de la cession qu'elle lui avait faite de tout ce qu'elle possédait. On a demandé bien des fois aux curés de ce qu'elle pouvait être, ils n'ont jamais voulu se prononcer.

C'est singulier comme dans ce temps-là il paraissait y avoir des esprits partout. Tenez il n'y a pas longtemps que nous avons passé une côte appelée la *côte jaune*; eh bien! au pied de cette côte là, les charretiers voyaient un homme noir qui se tenait debout, et qu'on ne put jamais faire parler. Ils avaient beau lui crier toute sorte de choses, pour l'irriter et le décider à dire ce qu'il était, jamais ils n'avaient de réponse. Un jeune homme s'avisait, un soir, de présenter au fantôme une ardoise et un crayon, afin qu'il écrivit ce qu'il était ou ce qu'il voulait. L'homme noir prit l'ardoise et le crayon, et écrivit, mais personne ne put rien comprendre à son écriture.

Il se passa des choses extraordinaires même dans le temps où les forges ne marchaient plus. On vit par exemple, en plein midi, un gros ours qui passait à petit pas au milieu du village. Grand émoi de tous côtés! Les chasseurs saisissent leurs fusils, et accourent en toute hâte; on tire un coup, deux coups, trois coups, dix coups, vingt coups, et l'ours ne paraît pas avoir une égratignure. Il s'avance lentement, comme s'il n'avait encore rien entendu ni rien senti. Un certain Michelin, bon ivrogne et bon sacreur, qui avait tiré plusieurs coups de fusil, se trouva dans une grande colère. Il dit à l'ours: " puisqu'il n'y a pas moyen de te tuer, tu vas toujours me mener un bout!" et il sauta sur la mystérieuse bête. Elle continua tout simplement sa route, Michelin eut peur et descendit promptement de sa nouvelle monture.

(A continuer.)

MISÉ.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Cette semaine parlementaire, du 22 au 26 avril inclusivement, n'a pas brillé par l'éclat des discours, la longueur des séances et les tempêtes des partis. On a été en général calme, laconique et les affaires ont avancé considérablement. Les députés ont surtout travaillé en comités. C'est là que se fait le véritable travail de la session. C'est là qu'un membre a du mérite à travailler, parce qu'il n'est pas sous l'œil de ses électeurs, que la tâche est souvent laborieuse et toujours ingrate.

L'on a été à la besogne dans le comité des comptes publics; on y fait rendre compte à M. Hincks du moindre denier qui n'a pas une apparence honnête; il lui faut donner l'explication de chaque chiffre, l'histoire de toute transaction, la clef de tous les mystères qui entourent les moindres *extra*, les plus modestes réclamations additionnelles.

Les hon. Holton, et McKenzie sont les cerbères de ce comité et le peuple peut être sûr qu'aucun compte malhonnête ou trop élevé n'y entrera.

Un autre comité qui a déjà commencé à faire parler de lui et qui est sérieusement au travail, c'est celui qu'a demandé M. Magill, député de Hamilton, "pour s'enquérir et faire rapport à la Chambre sur l'étendue et la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance, avec "pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers." Ce comité se compose de M. Carling, l'hon. M. Beaubien, MM. Cameron (Huron), Joly, Rymal, Gibbs, Savary, Street, Colby, Masson (Terrebonne), Currier, Béchard, White (Halton), Workman, Gendron, De Cosmos et de M. Magill lui-même.

Il a été formé un autre comité d'enquête de ce genre sur les intérêts agricoles. Nous espérons beaucoup de ces comités, s'ils veulent prendre la chose à cœur et faire autre chose qu'une blague électorale. Il y a beaucoup à faire dans le sens des intérêts agricoles et des industries manufacturières. La base du mouvement doit être une enquête, une vaste enquête qui nous fasse connaître: 1o. ce que nous avons déjà; 2o. ce que nous pouvons avoir, et, 3o. les meilleurs moyens de l'avoir. Nous comptons sur l'efficacité de ces commissions, si elles veulent comprendre leur rôle et le remplir consciencieusement et patriotiquement: nous sommes convaincus que les députés qui en font partie pensent et agiront sous l'empire des mêmes sentiments.

Un projet de loi présenté par M. Colby, député de Stanstead, pour abolir la loi de Faillite, a été l'occasion d'un débat bien nourri, qui a eu les honneurs de trois séances et auquel ont pris part MM. Colby, J. H. Cameron, Blake, Workman, Irvine, Scatchard, Fergusson, Cameron (Huron), Ross (Dundas), M. P. Ryan, Magill, Seriver, Young, Bellerose, Kirkpatrick, Langlois, McKenzie, Holmes, Sir George E. Cartier, Holton et Huntington. Le *Bill* a subi sa seconde lecture sur un vote de 77 contre 61. Il y a eu accord unanime sur un point, c'est l'imperfection de la loi actuelle, son effet moral désastreux sur le commerce de la Puissance. Mais là où surgissait la divergence d'opinion, c'était dans le remède. Les uns voulaient l'abolition complète; les autres ne désiraient qu'un amendement. La discussion a eu cela de bon qu'elle a mis en relief nos lois civiles dont les députés du Haut-Canada et des Provinces Maritimes ont reconnu l'excellence et qu'ils ont déclarées parfaitement efficaces pour atteindre et réprimer certaines fraudes qui échappent au droit commun de ces Provinces.

M. Bodwell a provoqué une intéressante discussion en proposant d'adapter à la construction de l'International la geauge étroite 4pds. 8½ pouces, au lieu de celle de 5pds. 6 pouces, largeur actuelle de la partie construite. Il faudrait recommencer tout cela. Les Hon. Langevin, Howe, McKenzie, McDougal et Blanchet, et MM. Shanley, Workman, Magill, Bolton, Street, et Walsh ont conduit le débat, qui a révélé trois courants d'opinion bien distincts: 1o ceux qui veulent à tout prix la voie étroite parce qu'elle est la moins coûteuse, la plus commode et celle qui aura dans l'avenir la prééminence; 2o il y a ceux qui, sans combattre les avantages de la geauge de 4pds. 8½ pouces, s'objectent néanmoins au changement pour l'intercolonial parce que ce serait trop coûteux; il faudrait aussi, pour rendre utile le mode nouveau, rétrécir également le Grand-Tronc, les chemins du Nouveau-Brunswick et le Nord Américain, ce qui est difficile, sinon impossible, ou ce qui coûterait prodigieusement cher. Ce côté de la question a été soutenu avec une grande force par l'hon. M. Langevin. 3o D'autres ne veulent rien changer, tant que la question n'aura pas été l'objet d'une enquête sérieuse et complète sur les avantages et désavantages comparatifs de la voie large et de la voie étroite, tant que le témoignage d'hommes compétents et expérimentés n'aura pas finalement prononcé sur l'une des deux geauges ou même sur une troisième, celle de cinq pieds, qu'on dit être la meilleure et celle destinée à triompher en fin de compte. L'hon. M. Blanchet a développé ce point avec beaucoup de bon sens.

Sir George E. Cartier a, dans la séance de vendredi, soumis aux Communes le projet de loi du gouvernement pour la construction du Grand Pacifique Canadien. Il a exposé les vues du gouvernement dans un discours marqué au coin du bon sens, de l'exactitude et de la clarté. Toute la presse en fait un éloge bien mérité. En voici un court résumé.

Le chemin ne sera pas bâti par l'Etat; le gouvernement contractera pour l'entreprise avec une compagnie privée. La longueur du chemin sera de deux mille sept cents milles; son point de départ ou de jonction avec les chemins de fer du Canada sera au lac Nipissingue. L'ouvrage commencera en même temps aux deux extrémités. Les fonds destinés à la construction proviendront d'un octroi en terres et d'un octroi en argent. L'octroi de terres consiste en une appropriation de 50 millions d'acres, fournis partie par la Colombie et partie par la Puissance, dans le Nord-Ouest. Ces terres seront choisies le long de la ligne et seront divisées en blocs de vingt milles chaque, alternant sur tout le parcours, vingt milles pour la compagnie et vingt autres milles pour la Puissance. Les blocs du gouvernement seront tenus en réserve et vendus plus tard pour amortir et payer la dette contractée pour la construction du chemin. L'aide en argent sera de trente millions de piastres, obtenu au moyen d'un emprunt; le gouvernement impérial en garantira douze millions cinq cent mille. Les explorations et arpentages du chemin sont déjà commencés et le premier coup de pic sera donné avant l'expiration des deux ans stipulés, et l'honorable baronnet pense que l'entreprise sera finie avant les dix ans fixés.

L'hon. M. McKenzie ne fait pas d'opposition au projet, qu'il déclare être une nécessité politique.

Des informations privées nous assurent que le *bill* de Sir George passera appuyé d'une forte majorité.

J. A. MOUSSEAU.

REVUE ÉTRANGÈRE

FRANCE.

Dans notre dernière revue, nous disions que le bruit avait couru que Bismark menaçait la France parce que Thiers prépare des armements formidables, mais que ce n'était pas le cas. M. Bismark s'étant seulement plaint de ce que la France n'avait pas assez confiance en lui.

On dit maintenant que cette rumeur était assez fondée; en effet, il paraît que des ordres sont donnés pour mettre Metz sur un pied de guerre formidable, et que Belfort et autres places de guerre que la Prusse ne doit rendre qu'après le paiement de l'indemnité, seront aussi fortifiées.

D'un autre côté, le comte d'Arnim, ambassadeur allemand, vient d'arriver en France. On dit (c'est toujours des on dit) qu'il a mission de donner au président Thiers l'assurance que les rapports alarmants répandus au sujet des relations de la France et de l'Allemagne sont sans fondement. A quoi s'en tenir?

La sincérité de M. de Bismark ne vaut pas cinq milliards, c'est certain, et si Metz et Belfort sont fortifiés, il y a peu de garantie pour la France touchant les dispositions pacifiques de l'Allemagne envers elle.

L'AMBASSADE DE LONDRES.

M. Casimir Périer a refusé l'offre de l'ambassade de Londres, et le duc d'Harcourt sera probablement nommé à ce poste.

MINISTRE DE FRANCE À WASHINGTON.

On dit que le duc de Noailles va être nommé à ce poste important. Cette nomination sera certainement bien vue; en effet, le duc est un homme de distinction et de talents supérieurs; entre ses mains on peut être sûr que la dignité de la France ne sera pas compromise.

D'un autre côté, on annonce que Jules Ferry va être nommé ambassadeur du Brésil.

ANGLETERRE.

Grand émoi dans la vieille Angleterre, et il y avait de quoi, en effet, le gouvernement Gladstone a été battu par 100 voix de majorité à propos d'un bill relatif à l'université de Dublin. C'est une question de détail si l'on veut, mais qui indique clairement que Gladstone doit compter avec ses adversaires et ses partisans. L'orage paraît calmé. Le *Daily News*, de Londres, était déjà rendu au troisième ciel; en effet, il annonçait qu'il était probable qu'avant la fin de la semaine courante, le cabinet Gladstone serait dissous et remplacé par un gouvernement conservateur, et qu'une élection générale des membres du Parlement aurait lieu dans le courant de l'été. Le *News* ajoutait qu'il était certain que le gouvernement serait défait dans la Chambre des communes quand une division se produirait sur le bill de M. Fawcett, relatif à l'université de Dublin, dont nous avons parlé plus haut et dont on a fait une question de cabinet.

Deux théories sont mises en avant touchant la prédiction politique du *News*. L'une est que le ministère se retirera s'il est défait sur le bill de Fawcett; l'autre est que l'annonce anticipée de ce résultat a pour but de remplir les bancs libéraux à la séance de ce soir.

L'article du *News* a produit une baisse sur le marché financier.

Les prédictions du *Daily News* ne se réaliseront probablement pas aussi vite qu'il le pense, car M. Gladstone vient de déclarer que le gouvernement voulait épuiser les affaires publiques avant de s'occuper du bill de M. Fawcett.

Ajoutons, sous toute réserve que de droit, que la chute du cabinet Gladstone ne pourrait être qu'un bien pour le Canada. En effet Gladstone tombant, Disraeli remonterait au pouvoir et tout le monde sait que le parti tory est infiniment plus favorable aux colonies que la parti libéral.

Qui vivra verra.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On affirme positivement que le ministère Gladstone ne se retirera pas. Les ministres sont convenus de promettre de ne pas doter une université catholique en Irlande. Cette promesse satisfiera les séculiers et les ultra protestants et assurera une majorité contre le bill Fawcett.

ESPAGNE.

Amédée n'est pas solidement assis sur son trône. Les bandes Carlistes se multiplient par tout le royaume. On évalue à 15,000 le nombre des personnes enrôlées sous le drapeau insurrectionnel contre le gouvernement. Le roi a lancé une proclamation, déclarant plusieurs villes en état de siège.

Le maréchal Serrano est allé en Navarre, à la tête de 6,000 hommes de troupes: il sera nommé généralissime de l'armée combattant l'insurrection.

On croit que l'avenir de l'Espagne dépend des sympathies que les radicaux accorderont aux partisans de Don Carlos, et que la révolution réussira.

Les bandes carlistes augmentent en nombre. Leur cri de ralliement est: "Vive Charles VII! Mort aux libéraux!" Beaucoup de paysans des provinces de Navarre, Guipuzcoa, Tarnel, Leon et Huesca, se sont joints aux forces du prétendant. Les officiers de l'armée déploient de grands efforts pour la suppression d'un soulèvement de paysans, et des mesures plus rigoureuses vont, dit-on, être prises contre les agitateurs. De nombreux membres des juntes carlistes ont été arrêtés sur divers points de royaume.

Hier soir une réunion de députés et de sénateurs a adopté une résolution favorable à la nomination de M. Rosa pour président des Cortès.

Pauvre Espagne! toujours victime des révolutions! Qu'elle est loin des temps glorieux de Charles-Quint et Philippe II!

ITALIE.

Naples, 25.—Le Vésuve est en pleine éruption. De nouveaux cratères se sont formés, et le volcan lance des torrents de lave qui couvrent les flancs de la montagne et s'étendent dans toutes les directions.

De nombreux touristes, venus de toutes les parties de l'Europe pour être témoins de l'éruption du volcan, encombrant déjà la cité.

ROME.

Le pape continue à jouir d'une santé parfaite; tous les jours, il reçoit un grand nombre de visiteurs. Il y a quelque temps, dans une allocution à près de 2,000 personnes, il a reproché sévèrement au gouvernement Italien de l'avoir dépourvu de ses états et blâmé les autres gouvernements Européens qui avaient laissé faire Victor-Emmanuel.

ÉTATS-UNIS.

Les partis aiguissent leurs armes pour la prochaine campagne présidentielle qui promet d'être meurtrière; cependant on dit que Grant sera réélu. Nous ne le désirons pas.

Bien que la réélection de Grant paraisse certaine, voici une candidature qui pourrait lui causer des désagréments; nous voulons parler de la candidature de M. Charles Francis Adams, représentant des Etats-Unis au tribunal arbitral de Genève. Tous les journaux des E.-U. s'en occupent tellement que M. Adams a cru devoir s'en expliquer dans une lettre qu'il adresse à un de ses amis.

M. Adams n'accepte ni ne refuse; mais le fond de sa lettre est qu'il acceptera s'il a quelque chance de succès. Cette lettre est d'ailleurs très-modérée et a suscité un véritable enthousiasme.

Voici ce qu'en dit le *World*:

... Cette éblouissante tentation, offerte à M. Adams, le laisse comme elle l'a trouvé, le même caractère calme, robuste, viril, qui a toujours plus considéré la responsabilité d'une position publique que les honneurs, l'éclat et l'autorité. Son admirable lettre est l'effusion d'un homme d'Etat qui dédaigne de mettre en balance le devoir et le profit, qui ne sait condescendre à aucune complaisance indigne, et qui ne veut de place, si elle n'est une marque de confiance libre et spontanée dans son caractère. Ceux-là même dont M. Adams ne sera pas le candidat à la présidence, ne peuvent manquer de reconnaître l'élevation et la grandeur de l'homme.

MEXIQUE.

A peu près inutile de le dire: les factions déchirent plus que jamais ce beau et malheureux pays.

ALFRED CHAMPAGNE.

ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES.

Mgr. l'Archevêque se rendra à Montréal pour assister à une réunion des Evêques de la Province. Cette réunion aura lieu le 9 mai prochain, et on y examinera les différentes questions qui ont déjà été discutées à la dernière réunion des Evêques, tenue l'automne dernier à Québec.

Mgr. l'Archevêque se propose de recevoir le pallium pendant son séjour à Montréal.



A. SOLOMON. PEINT.

H. BOUVÉ. SCULPT.

"LE MALADE IMAGINAIRE."

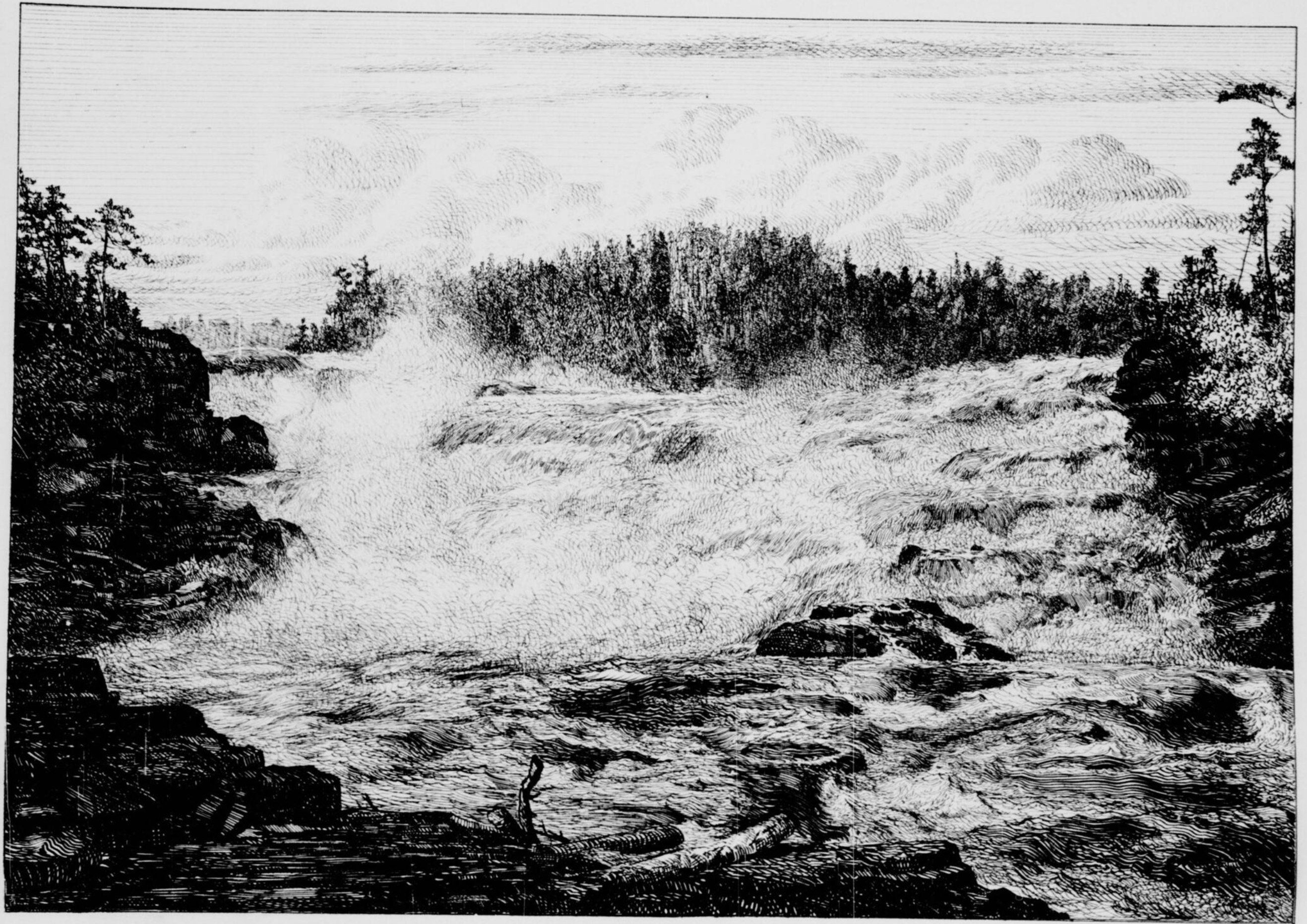
D'APRÈS UN TABLEAU DE A. SOLOMON.



D'APRÈS UN TABLEAU DE T. HILDEBRAND.

L'OPINION PUBLIQUE, 2 Mai, 1872.

LE SOLDAT ET SON ENFANT.



LES CHUTES SHAWENEGAN.—PAR ALLAN EDSON.

L'OPINION PUBLIQUE.

LEUDI, 2 MAI 1872

JOURNAL ILLUSTRÉ QUOTIDIEN.

Comme on le verra dans nos colonnes d'annonces, M. Desbarats est à organiser une compagnie pour fonder un journal illustré quotidien à New-York. La tentative paraissait tout d'abord hardie;—mais "omnia vincit labor improbus." L'énergie, le génie de l'entreprise ont vaincu tous les obstacles. Les meilleurs noms de la finance ont compris, ont confiance, souscrivent, et le succès est aujourd'hui assuré.

Un tel triomphe mérite plus qu'une mention. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. Il faudra rendre justice à ceux qui ont souscrit, comme à ceux qui, ayant pu le faire, ne l'ont pas voulu.

C'est une belle occasion offerte à nos compatriotes de prouver qu'on les calomnie, lorsqu'on les accuse d'être apathiques, arriérés et indifférents ou hostiles aux progrès industriels et aux succès de quelques-uns des leurs.

J. A. MOUSSEAU.

LÉTTRES DE LA CAPITALE.

OTTAWA, 25 AVRIL, 1872.

J'emprunte au correspondant de la *Minerva* un résumé très clair de la correspondance échangée à propos de la ratification du Traité de Washington pour le gouvernement Canadien.

Une dépêche du comte de Kimberley, en date du 29 juin 1871, informe que les Hauts-Commissaires Anglais ont reçu instruction de soulever devant la Commission la question des réclamations du Canada pour les dommages causés par l'invasion fénienne. La dépêche ajoute que, sachant les difficultés que les Commissaires auront à rencontrer dans le règlement de cette question, le Gouvernement de Sa Majesté ne sera pas surpris de voir les Commissaires américains refuser de reconnaître la légitimité de ces réclamations, et quoiqu'à regret, il se soumettra à cette décision.

Le gouvernement Canadien répond à cette dépêche par minute en Conseil, en date du 28 juin 1871. Il développe longuement les différents points indiqués dans la dépêche du comte de Kimberley. Il reconnaît l'importance pour le Canada de vivre en bonne intelligence avec les États-Unis et il est prêt à faire de s concessions pour conserver cette bonne harmonie. Il fait allusion au mécontentement qu'a excité la publication du traité tant dans l'Ouest que dans les Provinces maritimes et il en attribue l'origine à deux causes principales.

Premièrement. La principale cause des difficultés entre les États-Unis et le Canada n'a pas été détruite par le traité, elle reste encore pour nous un sujet d'anxiété.

Secondement. Une cession de droits territoriaux d'une grande valeur a été faite aux États-Unis, non seulement sans le consentement préalable du Canada, mais en opposition à la volonté formelle du gouvernement canadien.

L'organisation fénienne est encore vivace et menaçante aux États-Unis, et il est à regretter que les commissaires n'aient pas insisté sur le règlement de cette question, qui plane toujours sur nous comme une menace de ruine.

Le gouvernement canadien regrette qu'il n'ait pas eu l'occasion de soumettre ses vues, aussi importantes pour le Canada que l'est la question des pêcheries des côtes, avant la réunion de la commission. Il prétend qu'en suggérant la nomination d'une Haute Commission Conjointe, il n'a jamais eu l'idée de faire une cession de droits territoriaux et il n'avait aucune raison de supposer que le gouvernement de Sa Majesté entretenait des opinions de la nature de celles exprimées par le comte de Kimberley. Lui eût-on accordé ce droit, quelques mois avant la réunion de la Haute Commission, il lui aurait été loisible au moins, de réclamer contre la cession des pêcheries des côtes, et il n'aurait pas permis qu'un des membres du ministère canadien fit partie de la Haute Commission, à moins qu'il eût été bien compris qu'aucune telle cession fut entrée dans le traité sans leur consentement. Le gouvernement canadien repousse de toutes ses forces l'imputation de vouloir mettre en péril la paix de tout l'empire, dans le but de forcer le gouvernement américain à changer sa politique commerciale, et il exprime l'opinion que "lorsqu'on demande au Canada de céder ses pêcheries des côtes à des étrangers, il a parfaitement le droit d'exiger un équivalent convenable." Il affirme que l'opposition du gouvernement à la passation du traité de réciprocité avant 1854 était aussi forte qu'elle l'a été depuis et que c'est par la vigoureuse protection dont on a entouré nos pêcheries, qu'il a été amené à composer et qu'il est probable qu'il aurait été forcé d'accepter la même politique, si l'Angleterre n'eût pas engagé le Canada, après l'abrogation du traité de 1854, à adopter des mesures conciliatrices au sujet des pêcheries. Le gouvernement canadien ajoute, que l'acceptation d'une somme d'argent équivalente de la cession des droits territoriaux a toujours régné aux sentiments du peuple canadien. Il insiste pour que la question des pêcheries soit étudiée dans son mérite propre, et il dit "qu'aucune raison n'a encore été donnée pour engager le Canada à céder ses pêcheries des côtes, pour une considération que le gouvernement de Sa Majesté regarde lui-même comme disproportionnée." Il refuse de permettre aux Américains de pêcher dans les eaux canadiennes durant cette saison, et dit "qu'une telle conduite accroîtrait le mécontentement qui existe dans la Puissance au sujet de ce traité."

La réponse de Lord Kimberley est sans importance. Il maintient les vues qu'il a déjà exprimées.

La réponse suivante du gouvernement canadien, dans une minute en Conseil, en date du 20 janvier 1872, est le document

le plus important de toute cette question, puisqu'elle est la définition nette et tranchée de notre position.

Notre gouvernement affirme le droit du parlement canadien de représenter "qu'en réponse à son rapport il avait lieu d'espérer que le gouvernement de Sa Majesté ferait des propositions qui le mettraient en position de prendre les mesures nécessaires pour mettre le traité en opération avec une bonne chance de succès." Il fait observer que la dernière dépêche du comte de Kimberley ne fait aucune mention de l'invasion fénienne. En ce qui regarde ses réclamations relatives aux pêcheries, il dit que la seule conclusion qu'il puisse tirer de la dépêche, est "que les objections soulevées par le gouvernement canadien sont d'un bien faible poids." Il reconnaît qu'il serait inutile de continuer cette controverse, et il établit ses conclusions comme suit :

"Le gouvernement canadien maintient qu'il a droit de réclamer une compensation pour les dépenses encourues à l'occasion des invasions féniennes, et il répète que la compensation offerte pour les pêcheries est un équivalent disproportionné. Il ajoute : "Tout en maintenant les opinions exprimées au sujet des articles du Traité relatifs aux pêcheries, il désire néanmoins sincèrement, afin de rencontrer les vues du gouvernement de Sa Majesté, être mis en position de proposer les mesures législatives nécessaires et à cette fin, il fera une proposition qui, il l'espère ardemment, recevra une réponse favorable."

Le gouvernement canadien entretient l'opinion qu'il existe un moyen de lui donner une force suffisante, pour lui permettre non seulement d'abandonner ses réclamations au sujet des invasions féniennes, mais de plus, de proposer avec des chances de succès les mesures nécessaires pour donner effet au traité et qui requièrent le concours du parlement de la Puissance. Ce moyen, il le trouverait dans la garantie impériale, que le gouvernement de Sa Majesté accorderait pour une partie de l'emprunt que la Puissance est forcée de faire dans le but d'entreprendre des travaux publics d'une grande importance, tant pour le Royaume-Uni que pour le Canada.

Il est question principalement de l'entreprise du chemin de fer du Pacifique, pour l'exécution de laquelle il faudra payer comptant pas moins de cinq millions de louis sterling aux entrepreneurs. Il est aussi question de l'agrandissement des canaux canadiens qui ne saurait être retardé longtemps. Le coût de cette dernière entreprise est évalué à trois millions sterling, formant pour le chemin du Pacifique et les canaux une somme de huit millions de louis sterling. Le gouvernement canadien demande la garantie impériale pour la moitié de cette somme à la condition que cet emprunt garanti se fera en même temps et dans la même proportion qu'un emprunt canadien non garanti opéré pour les mêmes fins.

Le comte de Kimberley répond à cette minute du conseil, que le gouvernement de Sa Majesté est d'opinion qu'il serait opportun que tout acte passé par la Législature du Canada, à l'effet de mettre en force les clauses du traité, ne devint loi que par une proclamation du Gouverneur-général. Le gouvernement Impérial s'engagera, dès que telle proclamation aura été publiée, à proposer au Parlement du Royaume-Uni, de garantir un emprunt canadien de £2,500,000 sterling qui devra être employé aux fins mentionnées dans les propositions du gouvernement canadien, et d'autoriser le Canada à faire un emprunt au même montant et dans la même proportion, sous sa propre responsabilité, et pour les mêmes fins à la condition que le Canada reconvoie à toute réclamation pour dépenses encourues lors des invasions féniennes. Le gouvernement de Sa Majesté verrait avec la plus grande satisfaction, l'expression des vœux de la Puissance, présentée dans une adresse à Sa Majesté, pour la mise en opération des clauses du traité, relatives aux pêcheries."

Cette analyse fait voir que depuis le commencement jusqu'à la fin des négociations, l'Angleterre a tout cédé aux Américains et qu'elle nous a tout refusé. Elle nous a forcés de boire avec elle jusqu'à la lie le calice de l'humiliation et elle a même résiné sur le prix de nos sacrifices... que dis-je?—non-seulement elle n'a rien voulu déboursier, mais elle a même refusé d'indosser pour tout le montant que nous voulions emprunter. Vouloir éviter la guerre à tout prix elle a cédé autant que si elle eût fait la paix après une lutte désastreuse où nous aurions été appelés à payer avec elle le prix de la défaite.

Outre la correspondance produite, il doit y en avoir une autre privée qui a eu peut être plus d'influence sur la décision de notre gouvernement que l'autre. Il est probable qu'il est venu un moment où le mot d'Indépendance a été lâché, où la chose même a été discutée; cela expliquerait le discours de l'hon. M. Howe, les articles de certains journaux anglais et les rumeurs qui ont circulé. Mais nos ministres auront reculé devant la responsabilité qu'ils assumeraient en brisant le lien colonial et ils auront pensé qu'il serait plus facile de faire accepter le traité de Washington que l'Indépendance.

Il semble qu'ils ne se sont pas trompés, car, le quinze avril, après avoir consulté la plupart de leurs partis, ils faisaient savoir à l'Angleterre qu'ils acceptaient l'endossement des \$12,500,000 et qu'ils présenteraient un bill durant la prochaine session pour faire ratifier par le Parlement le traité de Washington.

En attendant, les esprits fermentent, les sentiments s'échauffent et les opinions s'agitent sous l'empire d'influences diverses. Il y a partout un malaise ou une irritation qui se traduisent de mille manières.

Il est un point sur lequel les deux partis s'entendent; c'est que l'Angleterre nous a sacrifiés et que sa conduite est humiliante pour elle et pour nous. Chose singulière! c'est dans le Haut-Canada, la province loyale et excellente, que le mécontentement s'affirme avec le plus d'énergie. On croyait que la crainte de mettre en danger le lien colonial empêcherait les libéraux de prendre une position tranchée sur cette question, mais les articles du *Globe* reproduits et commentés par la plupart des journaux du Haut-Canada ont mis le feu aux poudres. Les conservateurs même sont ébranlés; le *Telegraph* de Toronto a donné le signal dans un article violent et il invite tous les Canadiens à s'unir pour repousser le déshonneur que l'Angleterre veut leur infliger.

Il n'y a pas de doute que l'appui des délégués de la Colombie

va compenser les pertes que le gouvernement pourrait faire sur cette question et qu'il remportera la victoire, mais la lutte va être chaude, la discussion pleine d'intérêt. Les plus forts joueurs vont se lancer dans l'arène avec leurs meilleures armes et toute la fougue dont ils sont susceptibles.

On se prépare des deux côtés; on comprend qu'il s'agit d'une de ces questions solennelles qui décident du sort des partis et même des nations. On se plaint souvent que le théâtre manque ici au talent, que les horizons sont trop bornés, l'essor du génie trop comprimé. Tous les jours on entend dire: ce sont les circonstances qui font les grands hommes, les grandes questions qui font les beaux discours.

Les circonstances ne manquent pas pendant cette session, les questions non plus, aurons-nous les grands hommes et les beaux discours, entendrons-nous le langage qu'on trouve chez les nations qui font leur marque dans l'histoire? Verrons-nous de ces hommes qui attachent leur nom à une époque et mettent les peuples sur la voie de leurs destinées? Y aura-t-il de ces éclairs de génie qui jettent la clarté dans les esprits ordinaires et leur découvrent les horizons de l'avenir? Faire voir clairement aux hommes les conséquences de leurs actions, ouvrir le livre de l'histoire pour leur faire lire le jugement de la postérité est une grande chose, mais difficile à accomplir, d'autant plus difficile qu'il y a dans une nation des esprits publics.

Malheureusement, je crains que sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, les lumières soient rares du côté des Canadiens Français; ce sont les Anglais qui dans les deux camps vont remporter les honneurs de la lutte.

Sir John est là, plus dispos, plus vigoureux que jamais, il s'agit pour lui de sa réputation d'homme d'Etat, du sort de son parti et d'un ordre de choses dont il a été l'un des principaux fondateurs, le soutien le plus puissant. Je viens de l'entendre parler, quelle splendide intelligence! Chacune de ses paroles porte comme son front, comme tous ses traits, cette empreinte particulière aux hommes supérieurs; la question ne prêtait pas à l'éloquence, mais on voit ce dont il est capable, lorsqu'il veut faire un effort.

Malgré la position qu'il a prise sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick et le traité de Washington, il conserve toujours une grande autorité sur la Chambre. Il veut être à la hauteur des circonstances, et on dit qu'il le sera.

Il aura un rude adversaire dans la personne du jeune chef actuel du parti libéral du Haut-Canada et le premier ministre du gouvernement de cette province.

M. Blake n'a que trente huit ans, il n'est dans la politique que depuis quatre ans, et du premier bond il est arrivé à la première place dans l'administration locale. Je m'explique sa popularité après l'avoir vu et entendu; tout chez lui inspire l'estime et la confiance, pique même la curiosité. Une haute et forte taille, une grosse tête carrée, une grande et belle figure carrée, blonde et imberbe, la physionomie calme et réfléchie et l'attitude d'un homme religieux et modeste, une pose nonchalante; à moitié couché sur son pupitre, un grand feutre noir à larges bords sur la tête, on dirait toujours qu'il s'endort. Il ne paraît pas avoir la conscience de sa popularité, ni la vanité des succès remarquables qu'il a obtenus; à le voir si doux, si insouciant on ne dirait pas qu'il est déjà l'un des membres les plus marquants du Canada, et qu'il sera le premier, peut être, avant longtemps. Il donnera sans doute la mesure de sa valeur politique et oratoire sur le Traité de Washington.

Quelques-uns croient que c'est M. Galt qui conduira les débats contre le ministère sur cette question. On se rappelle que, lorsqu'il fut question, durant la dernière session, de la mission de Sir John à Washington, M. Galt demanda à la Chambre d'indiquer à l'honorable Commissaire la demande de conduite qu'il devait prendre afin que nos droits ne fussent pas sacrifiés ou négligés.

M. Galt va dire que les événements ont donné raison à sa manière de voir sur cette question comme sur celle de l'Indépendance.

Inutile de dire qu'à la suite de ces vigoureux combattants vaincus de deux côtés les hommes les plus forts de la Chambre; et quelquefois comme on sait, les faits d'armes les plus brillants dans les grandes batailles ne sont pas toujours accomplis par les commandants en chef.

Comme je l'ai dit, il y a beaucoup de malaise et d'inquiétude dans la mêlée des mouvements inattendus. Il se fait, dit-on, un travail assez considérable parmi les membres conservateurs du Haut-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. De toutes les provinces de la Confédération, le Bas-Canada sera comme toujours le plus inébranlable dans sa fidélité au gouvernement. Cette fidélité sera-t-elle un bonheur ou un malheur pour le pays?

Après beaucoup de questions et d'informations, je puis donner assez exactement, je crois, les principaux arguments qui seront produits pour et contre le traité de Washington et la conduite de Sir John et du cabinet.

POUR :

10. Le gouvernement canadien a fait ce qu'il a pu pour obtenir de l'Angleterre des conditions meilleures, Sir John était forcé, en sa qualité de commissaire impérial, de signer le traité; en acceptant la mission qu'on lui offrait, il s'engageait par là même à acquiescer à la volonté du gouvernement anglais.

20. Le Canada faisant partie de l'empire britannique, doit accepter les conséquences de son état politique et sacrifier ses intérêts personnels aux intérêts généraux.

30. Ce que l'Angleterre nous enlève pour le céder aux Etats-Unis, ne vaut pas réellement grand chose; les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse aux-mêmes trouvent qu'ils gagnent plus qu'ils ne perdent par le traité.

40. Les pêcheries ne sont cédées que pour dix ans; dans dix ans, nous en recouvrerons la pleine propriété et jouissance, et alors nous serons assez forts pour en disposer comme bon nous semblera.

50. Ce que nous perdons par cette cession, de nos pêcheries, pendant dix ans, est compensé par l'avantage que nous donnera la garantie de l'Angleterre d'emprunter, à de meilleures conditions, une partie de l'argent dont nous aurons besoin pour la construction du chemin de fer du Pacifique.

60. La liberté accordée aux Américains de naviguer dans le fleuve St. Laurent, est conforme au principe de droit international, consacré aujourd'hui par toutes les nations, suivant lequel tous les pays ont un droit égal de navigation dans les grands cours d'eau qui les traversent.

70. Ayant fait ce que nous avons pu pour sauvegarder nos droits, ce qu'il y a d'humiliant dans le traité de Washington retombe sur la tête seule de l'Angleterre.

80. Que la situation qui nous est faite par le traité vaut encore mieux que l'Indépendance, car alors nous serions complètement à la merci des Etats-Unis.

90. Celui-ci est tiré du *Nouveau-Monde*:—L'Indépendance livrerait à une majorité hostile les droits dont nous jouissons en vertu d'un traité solennel.

CONTRE :

10. La cession d'une partie de nos droits territoriaux est une humiliation que le peuple canadien est tenu de repousser, s'il veut mériter de prendre place parmi les nations qui se respectent.

20. Cette cession ou ce morcellement de notre territoire détruit notre avenir comme nation indépendante, car comment pourrions-nous être réellement indépendants, à côté d'une nation qui aura un pied chez nous et sera maîtresse d'une partie si importante de notre pays?

30. Qu'aurons-nous à offrir aux Etats-Unis pour obtenir d'eux des traités de commerce avantageux, lorsqu'ils auront ce qu'ils tenaient tant à avoir?

40. Si pour éviter la guerre, l'Angleterre nous livre par morceaux aux Etats-Unis, chaque fois qu'il plaira à ceux-ci de montrer les dents, notre liaison avec elle ne nous est plus d'aucune utilité; or, si sa protection devient inutile, nous devons au moins éviter les difficultés qu'elle peut nous susciter.

50. La conduite de l'Angleterre prouvant évidemment qu'elle ne tient à nous qu'en tant que nous sacrifierions nos droits et même notre honneur, toutes les fois qu'elle le voudra, nous devons au moins lui montrer que nous ressentons l'injure et la fausse position qu'elle nous fait.

60. Un acte d'énergie de la part du peuple canadien trancherait, une bonne fois, la situation et ferait probablement une réaction en Angleterre.

70. Le rejet du Traité de Washington nous ferait respecter de l'Angleterre et nous mettrait dans une meilleure position vis-à-vis des Américains.

80. L'Indépendance n'est pas la conséquence naturelle du rejet du traité, mais lors même qu'elle le serait, si l'Angleterre tient si peu à nous, que pour nous garder, elle ne veuille pas même nous donner un endossement de \$4,000,000, nous ne pouvons alors hésiter à accepter l'Indépendance.

90. La somme de 150 à \$200,000 que nous gagnerons annuellement au moyen de l'endossement de l'Angleterre ne vaut pas la peine d'être mentionnée, elle ne couvre même pas les pertes que les invasions féniennes nous font subir et ne peut être mis en regard du sacrifice de nos pêcheries et de la navigation du St. Laurent.

100. Que Sir John A. Macdonald en signant le traité, et le gouvernement canadien en ne protestant pas en temps et lieu, a forfait à son devoir, et que son acceptation d'un endossement pour \$4,000,000 après tous les refus de l'Angleterre est un affront qu'aucune nation ne peut subir sans se déshonorer.

Il y aura, bien entendu, des deux côtés une foule d'autres arguments que nous mentionnerons lorsque la discussion se fera.

LES ÉCOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

La correspondance de M. Dunn, sur cette question, fait sensation ici et opère une heureuse réaction parmi les conservateurs. On commençait à dire que plusieurs d'entre eux étaient disposés à soutenir la discussion de Sir John contre les catholiques du Nouveau-Brunswick. Et l'on se demandait alors s'il y avait quelque chose que ces messieurs n'accepteraient pas. C'était d'ailleurs se compromettre inutilement, car presque tous les protestants conservateurs ou libéraux vont voter avec le gouvernement sur cette question.

L. O. DAVID.

OTTAWA, 27 avril, 1872.

UNE PLAISANTERIE.

M. Renaud, l'un des députés du Nouveau-Brunswick, élu par les Acadiens et Acadien lui-même, est un homme gros, brun foncé et trapu qui roule dans sa graisse. Il avait l'habitude de porter une longue barbe dont il s'enveloppait pendant l'hiver. Prévoyant probablement que l'été sera chaud, cette année, il jugea à propos de se débarrasser de son épaisse fourrure.

Il arrive, l'autre jour, au comité de la pipe; un éclat de rire général l'accueille et on l'accable de plaisanteries. M. Costi-

gan, autre représentant des Acadiens, un irlandais moitié canadien, félicite son collègue sur sa métamorphose et lui dit en français: "Maintenant mon cher Renaud, si tu te graissais, ce serait difficile de t'attraper."

..

Je n'ai pas encore entendu un seul discours en français, à l'exception de quelques explications données par M. Langevin. Comment aussi parler français dans une chambre où tout le monde comprend l'anglais, pendant qu'un si grand nombre ne comprennent pas un mot de notre belle langue. Quand un représentant du Bas-Canada se lève pour parler en français, la Chambre se vide, les anglais s'enfuient à la hâte. On conçoit l'effet que cela produit sur l'orateur.

Aussi le rôle que nous jouons là n'est pas très brillant. Il faut avouer cependant, que si tous les représentants du Haut-Canada ont la manie du *speech*, ils ne parlent pas tout bien, et plusieurs ne font que mal répéter ce que les chefs des partis ont bien dit.

Sur la question du rappel de la loi de banqueroute, M. Langlois, membre pour Montmorency, a fait un bon discours en anglais. Il a été écouté et méritait de l'être.

..

Quelle belle salle que celle où siègent nos représentants, mais quelle salle détestable pour ceux qui veulent entendre ce qui s'y dit! Si les yeux sont charmés, les oreilles souffrent: c'est-à-dire que cette salle a toutes les qualités, excepté la principale. Il faudrait que chaque membre fut muni d'un porte-voix à moins d'avoir les poumons de Sir George.

Rien de semblable à la voix de M. Cartier, excepté, peut-être, la trompette qui retentira au jugement dernier. Ajoutons en passant qu'il a les yeux aussi bons que la voix, et que même en parlant il voit tout, et avec le goût qui le caractérise il sait bien regarder où sont les objets les plus attrayants.

Il est étonnant comme M. Cartier reste toujours le même, malgré l'âge et les fatigues de la politique; personne dans la Chambre n'a plus de vigueur et de gaieté que lui, les questions les plus sérieuses, les situations les plus critiques ne peuvent troubler sa quiétude et sa confiance en ses forces, en son étoile.

Il est un de ces hommes qui ont le bonheur de jour de tout ce qu'ils font et de tout ce qu'ils disent, pour qui le travail, la lutte et les complications politiques ne sont que des distractions. Hommes précieux pour une nation, mais dangereux, lorsqu'ils portent leur ambition et leur activité dévorante dans une mauvaise direction, lorsqu'ils perdent de vue la responsabilité qui pèse sur eux, et les conséquences fatales des fautes qu'ils sont exposés à commettre!

..

POMEROY.

De la politique, passons au magnétisme ou au somnambulisme, de Sir George à Pomeroy; c'est une singulière transition, mais le monde est rempli de ces contrastes.

Mais qu'est-ce que cela, Pomeroy? Pomeroy! C'était un pauvre forgeron qui étant tombé malade, il y a quelques années, s'endormit, un jour, et se mit à dire, pendant son sommeil à ceux qui l'entouraient, toutes les maladies qu'il y avait en eux et les remèdes pour les guérir.

La nouvelle de ce fait extraordinaire s'étant répandue, on vint de tous les côtés pour consulter Pomeroy et chacun s'en retourna convaincu, ébahi. Il a fait le tour des Etats-Unis et partout des milliers de personnes ont attesté les effets du don qu'il possède.

Il est en ce moment à Ottawa où il fait fureur; sa maison est assiégée à toute heure du jour, et tous ceux qui sont allés le visiter sont revenus satisfaits, tous ils avouent qu'il leur a dit exactement le mal dont ils souffraient. Leur dit même des choses auxquelles aucun médecin n'avait pensé. Bien plus, les docteurs X. et Y. ont fait l'épreuve de sa merveilleuse faculté en faveur de certains malades dont ils ne pouvaient découvrir le mal, et chaque fois, succès complet. On a essayé de le jouer de toutes les manières, de le dépister; tout a été inutile. Il prétend, par exemple, dire la maladie d'une personne absente, pourvu qu'on lui apporte un cheveu de cette personne. Il y a quelques jours quelqu'un lui apporte un cheveu. Pomeroy l'examine et le remet entre les mains de son visiteur en lui disant:—"Je ne puis rien faire pour cette personne, elle est morte depuis deux mois." C'était vrai.

Un jour, c'était dans les premiers temps de son ministère, il voit, en passant dans la rue, un homme qui travaillait aux fondations d'une maison. Il s'arrête et lui adresse ces paroles:—"Mon pauvre homme, vous feriez bien mieux de vous en aller, vous n'avez plus que quelques heures à vivre." L'homme se moqua d'abord de cette prédiction, mais s'étant senti malade quelques minutes après, il se rendit chez lui et mourut presque aussitôt.

Après avoir découvert la maladie, il donne aussi des remèdes à ceux qui en veulent, et un grand nombre disent qu'ils ont été guéris, mais son don paraît surtout consister à découvrir le mal.

L'un de nos confrères, journaliste, qui se moquait plus ou moins de Pomeroy, se décide à aller le voir, jeudi dernier, avec l'intention bien arrêtée de ne pas se faire jouer. Il arrive chez le célèbre docteur qui, soit dit en passant, possède une excellente figure et des manières très affables, et lui annonce qu'il vient pour se faire examiner. Pomeroy jette un coup-d'œil sur lui et se met aussitôt en frais de s'endormir, ce qui fut l'affaire d'un instant. Alors il dit:—"Que ceux qui veulent se faire examiner approchent."

Notre ami s'étant approché, Pomeroy, l'air à moitié endormi et inspiré, porta d'abord la main à son front et dit en soupirant et comme s'il ressentait une forte douleur:—"Il y a du mal là, vous avez dû avoir une grave maladie de cerveau." C'était l'exacte vérité.

Le docteur continua son examen, et portant la main de son front à sa poitrine, dans la direction des poumons, du cœur, du foie et ensuite des intestins, il dit à notre confrère dans quel état se trouvaient ces organes et ne se trompa sur rien.

Ajoutons en passant que rien n'échappe à son observation: il a dit à quelqu'un que nous connaissons bien, qu'il avait sous le bras un petit bouton. Notre ami l'ignorait.

L. O. DAVID.

LE NATIONAL.

Nous avons reçu le numéro-spécimen du nouvel organe du parti libéral refondu et amélioré sous le nom du *Parti national*. L'hon. M. C. J. Laberge en est le rédacteur-en-chef et l'hon. M. Maurice Laframboise, l'Éditeur-Propriétaire; MM. Louis et Charles-Ovide Perreault en sont les imprimeurs. C'est un personnel qui offre toutes les garanties de respectabilité et de succès, en autant que le talent, la fortune et l'aptitude peuvent assurer l'existence d'un journal.

Au reste, le *National* arbore franchement ses couleurs. Il se déclare décidément "hostile à la politique ministérielle suivie à Ottawa et à Québec." Quoique journal essentiellement politique, il sera toujours du côté catholique dans les questions religieuses ou mixtes. Cette dernière déclaration sera accueillie avec plaisir de tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent. Quoique nous ne soyons pas, le *National* et nous, destinés à voguer dans les mêmes eaux, nous n'en souhaitons pas moins à notre nouveau confrère une cordiale bienvenue et une brillante prospérité.

J. A. MOUSSEAU.

SEUR LAPOINTE.

Lundi dernier, cette héroïque religieuse faisait ses adieux à sa patrie. Elle retourne à sa lointaine mission de la rivière McKenzie, où elle est attendue avec impatience par ses Sœurs et par ses chers orphelins. Elle n'a pas voulu quitter le Canada sans dire merci à ses compatriotes qui ont si bien compris la mission qu'elle était venue accomplir, mission tout à la fois simple et sublime: dire le dénuement de ses pauvres orphelins et tendre la main pour eux.

Elle est heureuse de dire à son pays qu'elle part joyeuse et riche, parce que les aumônes qu'elle y a recueillies assurent l'entretien de dix pauvres petits sauvages.

La révérende Sœur Lapointe amène avec elle deux nouvelles missionnaires, les Sœurs Gauthier et Daigle.

Le Révérend Père Beaudin, de la congrégation des Oblats, accompagne la pieuse caravane jusqu'à St. Boniface, où il est envoyé par ses supérieurs pour faire partie du vicariat des missions dont Sa Grâce Mgr. Taché est le Supérieur.

Nos vœux les plus sincères accompagnent les pieux missionnaires.

EXPLICATION DES GRAVURES.

LES CHUTES SHAWENEGAN.—Les chutes Shawenegan, situées près de Penderoit ou se réunissent les rivières Shawenegan et St. Maurice, tirent leurs noms de la rivière en premier lieu nommée qui était aussi connue sous le nom de Monigonsito; c'est-à-dire, "pieds de rapide."

Voici ce qu'en dit Bouchette: "Les chutes de Shawenegan sont situées environ 6½ milles plus bas que les Hêtres. Peu de places indiquent un aussi profond bouleversement de la nature. Ces chutes sont terribles dans leur grandeur...."

L'eau tombe d'une hauteur d'eau de 150 pieds et va se briser avec un fracas horrible sur les rochers situés à ses pieds. M. Allan Edson est l'artiste qui a rendu cette grande scène de la nature.

LE GUERRIER ET SON FILS.—Cette gravure admirable est due au célèbre artiste allemand Hildebrand: c'est la plus belle production de son génie.

La figure mâle et énergique du guerrier forme un contraste charmant avec la figure angélique de son fils.

LE MALADE IMAGINAIRE.—Cette gravure est l'une des dernières productions d'Abraham Solomon, mort en 1862.

Le sujet est extrait d'une des comédies de Molière; la scène se passe dans la chambre à coucher d'un hypocondriaque, M. Argan.—Arrive le Dr. Diafoirus, suivi de son rejeton légitime, lequel rejeton aspire à succéder à son père. Après quelques pourparlers, le dialogue suivant s'établit entre les parties:

Argan.—Voilà une femme qui m'aime.... Cela n'est pas croyable.

Diafoirus.—Nous allons, monsieur, prendre congé de vous. Argan.—Je vous prie, monsieur, de me dire un peu comment je suis.

Diafoirus, (tâtant le pouls d'Argan). Allons, Thomas, prenez l'autre bras de monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. *Quid dicit?*

Th. Diafoirus.—Dico que le pouls de monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte pas bien.

Diafoirus.—Bon!

Après cette sentence de l'héritier des pilules de Diafoirus, Argan se pense à l'extrémité, il leva les yeux au ciel comme un homme qui cherche à se résoudre à faire un douloureux sacrifice. Et l'on comprend que la vue de Diafoirus qui, une montre à la main et l'air tout-à-fait rebarbatif, compte les pulsations du pouls d'Argan, n'est pas faite pour rassurer celui-ci.

Toinette, la femme qui m'aime, prépare une potion pour son maître et ne dissimule pas ce qu'elle pense de sa maladie: elle rit de bon cœur, et qui ne ritait en voyant notre tour?

Remarquons en passant que toutes les parties de ce tableau sont peintes avec un grand soin et une scrupuleuse attention pour chaque détail, le coloris est riche et l'ombre et la lumière sont bien divisés.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 2 MAI, 1872.

BULLETIN AMÉRICAIN.

Je commets un petit larcin dans ma correspondance privée, pour faire connaître aux lecteurs de notre journal les nobles sentiments d'un noble cœur.

M. P. U. Vaillant, de North Scituate, R. I., un de nos canadiens distingués des Etats-Unis, nous écrit ce qui suit :

« Les articles remarquables publiés dans votre journal, sur l'industrie nationale et dûs à la plume habile de vos collaborateurs de Montréal, ont levé une partie du voile obscur qui nous cachait l'avenir de notre patrie commune. On se surprend, maintenant partout à espérer que dans un avenir qui n'est pas bien éloigné, après avoir glané dans le champ immense de l'industrie américaine, nous irons, sinon tous, du moins une grande partie de nous pauvres exilés, vers la patrie qui nous tend si souvent des bras suppliants, pour lui dire :

« Tiens, mère, vois ce que nous t'apportons, tout ceci est pour toi. Plus de misère chez toi maintenant. Nous ne voulons plus te quitter. On veut te faire adopter des enfants étrangers, mais nous seuls pouvons faire ton bonheur. Si je ne me trompe, ces sentiments, ces résolutions sont nées de la lecture de ces articles et de plusieurs autres de ce genre publiés dans votre journal.

Nous ne sommes ici que cinq familles canadiennes. Je suis heureux de vous apprendre que quatre de ces familles se sont achetées des terres nouvelles dans les cantons de l'Est, et se proposent d'aller les occuper, au plus tard le printemps prochain.

« Comme j'en ai la conviction, plusieurs de vos lecteurs qui désirent s'établir, ne sachant pas où se diriger pour trouver de belles terres dans un site avantageux, sans une exploration coûteuse, je crois que vous leur rendriez service en leur annonçant que vers le 15 mai, je partirai pour le Canada, et que je me ferai un vrai plaisir de les guider dans un canton très fertile, avantageux à défricher et où il y a plusieurs pouvoirs d'eau.

« Ces terres sont tout près du beau lac Mégantic, sur la frontière américaine et sur la ligne du chemin de fer international dont les travaux doivent commencer ce printemps. Ceux qui voudraient m'accompagner pourraient correspondre avec moi jusqu'à cette date. Si vous croyez que cet avis puisse être de quelque utilité dans ce temps d'heureuse réaction qui s'opère maintenant en ce pays, parmi nos compatriotes, donnez-le sans crainte, je tiendrai ma promesse à tous ceux qui s'adresseront à moi.

« J'oubliais de vous dire qu'un de mes amis et moi nous allons bâtir sur les lieux un moulin à scie, chose si nécessaire à un nouvel établissement, le plus tard, le printemps prochain.

« Espérons que ces offres patriotiques de M. Vaillant seront acceptées par un grand nombre d'émigrés canadiens. Nous ne pouvons que faire des souhaits pour le complet succès de notre estimable correspondant.

L'émigration continue, dernièrement nos amis de Westborough, Mass., venaient de prendre le recensement de la population canadienne de l'endroit, lorsque le lendemain on vint les avertir que 12 nouveaux canadiens étaient arrivés la veille au soir, pour s'établir à Westborough.

La population canadienne de ce village est maintenant de 88 familles, comprenant 420 personnes dont 240 communiants. 38 reçoivent des journaux. 20 l'Opinion Publique et l'Etendard National, 3 l'Avenir National, 1 La Nation, 2 le Franco-Canadien, 1 l'Evènement, les autres reçoivent l'American Workman.

Voici les françaises jugées par un journaliste parisien ; c'est peut être trop sévère mais... je copie textuellement :

« Lorsque la reine Victoria vint en France, en 1855 je crois, beaucoup de dames anglaises s'empressèrent de se rendre au débarcadère à Boulogne, où la troupe attendait le débarquement de l'illustre voyageuse. Dans leur violent désir d'apercevoir la reine de plus près, ces dames se pressèrent si fort contre la ligne des soldats que plusieurs fois ceux-ci furent obligés de les laisser passer et ne purent exécuter leur consigne.

« S'apercevant de la situation, un officier donna, à haute voix, l'ordre suivant : « Un roulement de tambour ; et aussitôt après, embrassez toutes les dames qui ne seront pas retirées ! »

« A la seconde partie de cet ordre, on vit disparaître, comme par enchantement, les dames anglaises.

« Une mauvaise langue (ce devait être bien certainement une mauvaise plume de journaliste parisien) témoin de la scène, se permit de dire : « Si ces dames avaient été françaises, elles seraient toutes restées comme une seule femme. »

FERD. GAGNON.

FAITS DIVERS.

HORRIBLE ASSASSINAT.—Un horrible assassinat a été commis le 8 avril courant, à Londres, sur la personne de Mme. Riel, la mère de Mlle. Riel, qui a débuté, il y a quelques années au théâtre du Vaudeville.

Cette dame était âgée de 42 ans et habitait une maison de Park Lane avec deux domestiques, Margaret Disblanes, cuisinière, et Elisa Watts, femme de chambre.

Voici les circonstances qui ont précédé ou suivi le crime : Le huit, Mme. Riel, après avoir fait sa toilette pour aller faire une promenade, descendit à la cuisine afin de faire quelques recommandations à sa cuisinière, et l'on présume que

c'est pendant ce temps-là que Margaret l'aura étranglé en lui passant une corde au cou.

Après la perpétration du crime, le cadavre fut jeté dans la cave ; mais une demi-heure plus tard, la cuisinière força Elisa Watts à sortir et transporta le cadavre de sa victime dans une grande armoire, où la police l'a retrouvé.

La lutte a dû être très violente, car le cou était affreusement tordu, et le cadavre portait de nombreuses contusions et des meurtrissures sur toute la face.

On ne donne pas comme sûr que ce soit Margaret Disblanes qui soit la meurtrière, mais comme elle a complètement disparu, comme la clef du secrétaire, où l'on sait que la défunte avait en réserve une forte somme, ne se retrouve pas, non plus que l'argent, des soupçons très graves pèsent sur cette femme. On dit que c'est une personne douée d'une grande force physique. Elle a dû porter le corps de sa victime au rez-de-chaussée pendant l'absence de la fille Watts, dans l'après-dînée.

Le vol a été évidemment le mobile du crime.

Une inspection minutieuse fit bientôt découvrir que toutes les valeurs avaient disparu, billets de banque, obligations françaises, actions de chemin de fer, tout a été volé. Cette misérable avait eu le temps de tout emporter et de se sauver. Son signalement de police porte qu'elle est âgée de 28 ans, haute de 5 pieds 5 pouces, possédant un teint frais, les cheveux noirs, les yeux bruns. Quand elle a quitté Park Lane, elle était vêtue d'une robe grise et coiffée d'un bonnet brun. Elle porte sur elle, croit-on, des billets de banque anglais et des obligations françaises.

La police est sur les traces de la meurtrière.

MURTRIE ET TENTATIVE DE SUICIDE.—Félix Beesley, de Londres naquit sous une mauvaise étoile et la preuve, c'est qu'à 22 ans il prit femme. Il n'y avait pas quinze jours que Beesley avait braqué son télescope sur la lune de miel, que déjà madame Beesley avait des *ouillades* (nous adoucissons) avec un nommé William Green, un ministre, s'il vous plaît ; (pas un ministre local).

Un bon jour, Félix trouva sa femme qui vidait des coupes avec son amant. Oh ! pour cette fois, Félix, qui avait toujours été doux comme un mouton, trouva que la coupe débordait et il se permit de couper le cou de sa chaste moitié. Après cette petite démonstration d'amitié conjugale, Félix se mit une corde au cou et essaya de s'étouffer ; mais la police l'en empêcha. Il est aujourd'hui sous les verrous.

Tous ceux qui le connaissent disent qu'il a un bon caractère et que c'est un parfait honnête homme.

DIABOLIQUE.—La scène se passe à Londres. Au commencement d'avril, William Bradley entra ivre chez lui ; sa femme et ses petits enfants lui demandèrent de l'argent pour acheter de la nourriture, alors ce monstre prit sa femme dans ses bras et la mit sur le feu et l'y maintint plusieurs minutes. A la fin elle réussit à s'échapper, et la police aidant, son misérable époux fut arrêté. Les blessures de la pauvre femme sont considérées comme mortelles. Espérons que Bradley recevra le juste châtiment d'un crime aussi atroce.

LE COMTE BLANC.—On écrit de Pau qu'il est fait grand bruit de l'arrivée dans cette ville d'un personnage mystérieux portant le nom de comte Blanc.

On sait que le roi d'Espagne, Ferdinand VII, eut quatre femmes. L'une de ces femmes mourut en mettant au monde un fils que l'on fit passer pour mort le jour de sa naissance. Il paraîtrait que cet enfant fut élevé et conduit secrètement aux Etats-Unis, où il épousa, à l'âge de 19 ans, une belle créole qui ne serait autre que la mère du comte Blanc. Ce petit-fils de Ferdinand VII revendique aujourd'hui l'héritage de Charles-Quint. Il devient un nouveau prétendant au trône d'Espagne et le rival du duc de Madrid, don Carlos.

L'apparition inattendue d'un descendant des souverains légitimes cause un vif émoi dans le camp des carlistes.

Le général Elio et les sommités de ce parti ce sont rendus à Pau, pour y avoir une entrevue avec le comte Blanc, qui avait déjà été reçu par le roi de Naples et par la sœur Patrocínio, lors de leur séjour dans cette ville.

Vive Blanc d'Espagne !

Nous lisons dans l'American Register : Il vient de mourir à Meadville (Pensylvanie) un homme âgé de 90 ans, John Tarr, qui, en 1860, fit partie de cette heureuse phalange de propriétaires que la découverte inattendue du pétrole—rendit d'un jour à l'autre—maîtres de fortunes colossales.

Territoire immense et montagneux, peu favorable à l'agriculture ; sol ingrat qui n'accordait ses fruits que vaincu par les efforts d'un travail acharné, la Pensylvanie, dure à l'émigrant et que chacun croyait dépourvue des merveilles métalliques qui abondaient sur les terres voisines, changea, néanmoins, tout à coup de physionomie, et le soleil de 1860 se levait à peine sur ces solitudes dédaignées jusqu'alors, que des caravanes sans fin de chercheurs se virent, parcourant ses vallées et explorant ses montagnes, à la recherche du *petroleum*, que l'on venait de découvrir.

Une augmentation fabuleuse de valeur sur tous les biens immenses de cette belle province se déclara aussitôt.

John Tarr, qui, pendant près de cinquante ans, y avait vécu dans un état de gêne voisin de la misère, malgré un labeur énorme et une incroyable énergie, vit enfin l'or s'entasser dans ses coffres, et les joies que donnent les richesses visiter son foyer.

John Tarr, qui, un peu avant 1860, eût donné avec joie sa ferme et les quelques centaines d'arpents incultes qui l'entouraient pour 1,500 piastres, en refusait 2 millions de piastres en 1864, et la lecture de ses dernières volontés a fait connaître que l'héritage qu'il destinait à son fils Benjamin se montait à 6 millions de piastres.

Un rêve ! Fortune énorme provenant tout entière de la vente et de l'exploitation des sources de pétrole trouvées sur son domaine.

C'EST UN FAIT.—Que le Remède Shoshonees et les pilules exercent une prodigieuse influence en favorisant l'appétit, réparant la digestion, régularisant les intestins et en faisant disparaître la faiblesse de nerfs et la débilité. Les plus faibles ne seront aucunement incommodés par l'usage de ce grand altératif indien et tonique médicamenteux, mais regagneront graduellement la santé. Les plus forts se préserveront de beaucoup de malheurs dans lesquels leur confiance exagérée dans leur force et leur mépris des résultats, souvent les entraînent. Les invalides qui souffrent depuis longtemps, peuvent regarder cette médecine réparatrice et vivifiante, avec l'espoir certain de voir leurs maladies adoucies sinon complètement guéries par ses effets.

THE UNION ART PUBLISHING CO

(Sera incorporée par acte spécial du Parlement, avec une responsabilité limitée.)

CAPITAL \$500,000 EN 5,000 ACTIONS DE \$100 CHAQUE.

De ces actions il y en a 2,500 maintenant offertes au public, sur lesquelles on se propose de ne demander qu'un versement de 60 par cent ou \$150,000.

LES VERSEMENTS SERONT FAITS COMME SUIT :— Dix par cent en souscrivant et dix par cent le premier jour de chaque mois suivant, jusqu'à ce que la somme de \$150,000 soit payée.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

- L'HON. SIR FRANCIS HINCKS, C. B., K. C. M. G., Ministre des Finances. L'HON. SIR ALEXANDER TILLOCH GALT, K. C. M. G. L'HON. ALEXANDER CAMPBELL, Ministre Général des Postes. L'HON. PETER MITCHELL, Ministre de la Marine. L'HON. JOHN HAMILTON, Sénateur. JOHN RANKIN, Ecr., Marchand. GEORGE STEPHEN, Ecr., Directeur de la Banque de Montréal. THOS. REYNOLDS, Ecr., Directeur Gerant du Chemin de Fer St. Laurent et Ottawa. EDWARD GOFF PENNY, Ecr., Éditeur et Propriétaire du Herald de Montréal. E. J. BARBEAU, Ecr., Banquier. R. JAMES REEKIE, Ecr., Ingénieur Civil. W. F. KAY, Ecr., Directeur de la Banque des Marchands du Canada. HONORÉ COTTÉ, Ecr., Banquier. L'HON. HENRY STARNES, Président de la Banque Métropolitaine. DONALD MACINNIS, Ecr., Directeur de la Compagnie du chemin de fer Great Western, Hamilton.

BANQUIERS :

LA BANQUE DE MONTRÉAL, leurs succursales et leurs agents à New York.

AVOCAT :

L'HON. J. J. C. ABBOTT, Q. C., M. P.

COURTIERS :

Mess. MACDOUGALL et DAVIDSON, Bâtisses Mercantiles Britanniques du Nord. EDW. ALEX. PRENTICE, 60 rue St. François Xavier.

PROSPECTUS ABRÉGÉ.

Le but de cette Compagnie est l'établissement à New-York d'un atelier d'imprimerie et de publication, fondé sur les procédés très économiques et effectués maintenant en usage aux ateliers de G. E. Desbarats, propriétaire du Canadian Illustrated News, de cette ville.

L'établissement comprendra :— La reproduction des gravures sur acier, musique, cartes, plans d'architectes, littérature du jour, livres illustrés pour enfants, livres de présents, ouvrages illustrés pour toutes les classes ; la reproduction de gravures originales par le nouveau procédé photolithographique de dessin sur verre, et par photographie granulée, la publication d'ouvrages périodiques illustrés, etc.

L'économie réalisée par les méthodes inventées et perfectionnées de Leggo & Co. sur le mode ordinaire de produire des gravures, et le montant considérable d'ouvrage qui peut être fait dans cette ligne aux Etats-Unis offre une perspective de profits immenses sur le capital à être placé dans cette entreprise.

Les calculs faits du montant des travaux en perspective (et qui peuvent être examinés par ceux qui désirent souscrire) démontrent que l'on peut réaliser un profit d'au moins 33 par cent sur le capital à être investi ; tandis que sous des circonstances favorables ordinaires, les profits s'éleveront au double de ce pourcentage et sont démontrés susceptibles de s'élever à 150 par cent, sans efforts extraordinaires.

Les versements sur le capital seront comme suit : dix par cent en souscrivant et dix par cent le premier de chaque mois suivant, jusqu'à ce que \$150,000 aient été payés, après quoi on ne pense pas que d'autres versements soient nécessaires à moins que l'on veuille augmenter les affaires au-delà du cadre projeté. Les souscripteurs destinant payer d'avance leurs actions peuvent le faire moins 7 pour cent d'intérêt.

Aussitôt le capital souscrit, une assemblée des actionnaires sera convoquée et l'on choisira un Président et les Directeurs de la Compagnie. A cette assemblée une évaluation détaillée des dépenses probables sera soumise par les propriétaires qui assigneront aussi en même temps à la Compagnie leurs différents brevets d'invention en échange de deux mille cinq cents parts payées. Leur pouvoir de voter sera néanmoins limité à \$100,000 et ils s'engageront à ne pas disposer de leur capital avant l'expiration d'un an.

Les propriétaires se réserveront (sujet à l'approbation du bureau des directeurs) l'organisation et l'administration de l'établissement, le privilège de choisir les employés, désirant que l'institution soit établie sur un bon pied et conformément aux connaissances spéciales que leur donne leur expérience. L'intérêt considérable qu'ils ont en jeu est une garantie des efforts qu'ils feront pour assurer le succès complet et définitif de la Compagnie. Ils désirent que l'on comprène clairement qu'ils n'encourront aucune dépense sans la sanction du président et des directeurs, qu'ils rendront un compte exact de toutes sommes d'argent versées entre leurs mains et que le Trésorier de la Compagnie sera nommé par le Président et les Directeurs.

GEO. E. DESBARATS, WM. A. LEGGO.

Les estimés énoncés plus au long dans le Prospectus (que l'on peut se procurer sur application) ont été soumis aux meilleures autorités pratiques, en cette ville, avec le résultat suivant :

MONTRÉAL, 16 AVRIL 1872.

Aux Directeurs provisoires de la UNION ART PUBLISHING COMPANY :

MESSIEURS.—Nous avons examiné soigneusement l'état du coût, dépenses, et revenu probable énoncé par George E. Desbarats dans le Prospectus de votre Compagnie, et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous déclarons, que dans notre opinion, le coût et les dépenses sont presque dans chaque cas portés à un chiffre très élevé, pendant que les recettes devront probablement surpasser le montant mentionné dans le Prospectus.

Vos Obéissants Serveurs,

JOHN LOVELL, Montreal Daily News. JAMES STEWART, Montreal Herald. RICHARD WHITE, Montreal Gazette.

Les applications pour des parts doivent être faites aux courtiers. Les livres d'actions seront fermés aussitôt que le montant du capital requis sera souscrit.

MONTRÉAL, 25 AVRIL 1872.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A Montréal, le 28 courant, Henriette, fille aînée de Pierre Bélanger, à l'âge de 14 ans.

A West Warren, Mass., le 24 avril, Joseph Lévêque, âgé de 22 ans, fils de Théophile Lévêque et de Vitaline Lemir, du township d'Ely, Canada. Il laisse après trois mois d'union une jeune épouse désolée.

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 89 RUE NOTRE-DAME 89 MONTRÉAL.

L'ENSEIGNE de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie...

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.

AVIS.

CEUX qui désirent engager des émigrants, soit comme garçons de ferme, fermiers, jardiniers, gens de métier, servantes, journaliers...

C. E. BELLE, Ecrl., à Montréal; L'abbé CHARTIER, à Coaticook; J. A. CHICOLE, Ecrl., à Saint-Hyacinthe; JAMES THOM, Ecrl., à Québec-Sud.

Par ordre, S. LESAGE, Assistant-Commissaire. Québec 13 avril 1872.

TRANSPORT DES MALLS.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 13 Décembre 1871.

Table with columns: Distribuées, MALLS, Levées. Rows include Ontario, Québec, Malles Locales, Prov. Maritimes, Etats-Unis, Indes Occidentales, Grande Bretagne.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles. Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a.m., 1.00 p.m., 6.00 p.m. et 9.00 p.m.

Service des Malles entre San-Francisco, Etats-Unis, et Victoria, Colombie-Anglaise.

AVIS est par les présentes donné au sujet de l'annonce demandant des soumissions pour le susdit service, que le temps fixé pour transmettre de telles soumissions au Maître Général des Postes du Canada, à Ottawa, a été et est par les présentes prolongé du 11me au 25me jour de Mai, 1872.

WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département du Bureau de Poste, Canada, Ottawa, 10 avril 1872.

AVIS. DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 10 avril 1872.

AVIS est par les présentes donné, qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général par un ordre en Conseil, en date du 19 courant, et en vertu de l'autorité qui lui est conférée par la 3me section de la 34me Victoria, Chap. 10, d'ordonner que l'article suivant soit placé sur la liste des marchandises importées en Canada libres de droits, savoir: Fil de coton blanc et de couleur non fini, en écheveaux de trois, quatre et six brins et ne tombant pas sous le numéro vingt.

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

POUDRE ALLEMANDE. SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERIS RESPECTABLES. 2-33

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES



276, Rue Notre-Dame MONTREAL.



PROVINCE DE QUEBEC.

LES personnes qui ont besoin d'OUVRIERS, JOURNALIERS, FERMIERS, SERVITEURS et SERVANTES, pourront s'adresser à la Maison d'Immigration, No. 151, Rue St. Antoine, où des Registres seront tenus à cet effet. C. E. BELLE, Agent des Terres et d'Immigration.

MANUFACTURE CENTRALE DE MARBRE. 61-RUE ST ALEXANDRE-61 (Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.)

TANSEY & O'BRIEN, SCULPTEURS.

MANUFACTURIERS de toutes sortes de monuments en pierre et en marbre, devant de cheminée, dessus de meubles, marbres pour plombs, Autels, etc., etc. 3-141

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE

LE LIVRE D'ACTION de cette SOCIÉTÉ, a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs et après le premier Mars prochain. ALFRED BRUNET, 38, Rue St. Jacques. Montréal, 26 Février 1872.-3-9-1

F. X. BEAUCHAMP, (Successeur de D. Smilie) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134-RUE ST. FRANCOIS-XAVIER-134 MONTREAL.

C. T. BERNIER. LE plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un magasin de nouveautés au No. 167, Rue St. Joseph, près du Carré Chaboulez. La plus grande partie de ses marchandises ayant été achetées directement sur les marchés Européens, est une garantie suffisante pour le public des avantages qu'il trouvera à son établissement. Il attire tout particulièrement l'attention de familles, ainsi que des marchands de la campagne sur les départements suivants où ils trouveront de grands avantages. DRAP, TWEEDS, SOIE NOIRE, ETOPPE A ROBE, INDIEN, NER, COTON JAUNE ET BLANC, COTON A DRAPS, SERVIETTES, ETC., ETC. 2-15 m C. T. BERNIER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1856.

MÉDAILLE DE 1ERE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.- FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu à extraire au goudron son acide et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

EN BOISSON: - Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS: - Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: - Une partie de liqueur et quatre d'eau.-Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. - Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.- FABRE & GRAVEL, Montreal-Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPESIE, PYROSTIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.- Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.- FABRE & GRAVEL, Montreal-Ed. GIROUX, Québec. 3-14 m



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.

Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLER ET J. MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur ouvrage à bon marché. L'OPINION PUBLIQUE RELIEUR. PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

H. P. LABELLE, MAGASIN DE MEUBLES.



91 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, AC. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5 m

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31 m

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1859.) 2-24 m

AVIS.

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75-RUE ST. LAURENT.-75 2-47 f

ETABLI EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier.



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières, Boîtes à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs. Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin. 2-45 x

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45 x

Imprimé et publié par G. E. DEBARRATS, J. Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.